

GÉRARD RÉGNIER

UNE PETITE VILLE FRANÇAISE
SOUS L'OCCUPATION

LILLEBONNE



LILLEBONNE SOUS L'OCCUPATION

De l'exode de juin 1940 à la libération de la ville, le 31 août 1944

AVERTISSEMENT

J'ai pris le parti de Marc Olivier Baruch, que je rappelle, à propos de l'anonymisation des personnages de notre histoire : « Un juridisme extrême aurait conduit à remplacer systématiquement tout nom propre par une initiale. Nous ne l'avons pas souhaité, et pas seulement pour éviter de rendre la lecture de l'ouvrage fastidieuse. Car si l'amnistie efface juridiquement le fait sanctionné [...], elle ne peut pas faire qu'historiquement celui-ci n'ait pas eu lieu [...]. Pour ces raisons, en nous plaçant sous la protection de ces "franchises de l'histoire" qu'analyse la juriste Nathalie Mallet-Poujol, nous nous sommes donc autorisés à citer des noms dès lors qu'ils étaient connus du public de l'époque, notamment parce que la presse d'alors les avait évoqués. Rappelons à ce propos la tendance récente de la jurisprudence, établie nous semble-t-il à propos de la guerre d'Algérie, à considérer que l'intervention de l'amnistie n'interdit pas à l'historien de rappeler les faits, et leurs auteurs, sous réserve de procéder avec la rigueur et la méthode qui sont de mise dans l'exercice de son métier¹. »

AVANT-PROPOS

Lillebonne est en 1940 une petite ville, chef-lieu de canton de Seine Inférieure (actuelle Seine-Maritime). Elle est située à 75 km de Rouen et à 37 km du Havre. Elle vit tournée vers cette dernière et relève administrativement de son arrondissement.

Elle compte une population d'un peu moins de 6 000 habitants : 5 775 au recensement de 1936. Il n'y aura évidemment pas de recensement en 1941, et le premier de l'après-guerre, en 1946, donnera le chiffre de 5 956.

A proximité se trouvent les raffineries de Port-Jérôme, sur le territoire de Notre-Dame-de-Gavenchon, commune suburbaine de Lillebonne.

Comme dans mes précédents livres consacrés à l'Occupation², de même que dans mon livre mémoriel, *Mon exode de juin 40*, j'ai pris le parti d'abandonner le "Nous" de modestie, qui fait partie des codes d'expression des textes universitaires, pour un "Je" personnalisé, en référence à cette période de l'Occupation, que j'ai vécue, notamment à Lillebonne, devenant observateur et témoin.

Je tiens à faire part de mes plus vifs remerciements à Jean Serin, pour son accueil, sa disponibilité pour me faire part de ses connaissances du sujet, à travers l'article qu'il y a consacré dans le livre LILLEBONNE³, dont un exemplaire m'a été offert par M. Nicolas Beaussart, ancien maire de Lillebonne.

Remerciements également à M. René Delalandre pour ses apports sur l'église de Lillebonne sous l'Occupation.

¹ Marc Olivier Baruch (dir), *Une poignée de misérables – L'épuration de la société française après la Seconde Guerre mondiale*, Paris, Fayard, 2003, p. 14.

² *L'histoire des zazous – Paris-Bruxelles-Prague-Berlin*, préface de Pascal Ory, L'Harmattan, 2020, *Django Reinhardt – Un musicien tzigane dans l'Europe nazie*, L'Harmattan, 2021..

³ Jean Serin, « De la guerre à la Libération », dans *LILLEBONNE Des origines à nos jours*, coll., Imprimerie Maury, 1989.

LILLEBONNE AVANT LA GUERRE⁴

L'entre-deux-guerres

La vie à Lillebonne, dans l'entre-deux-guerres, est marquée par une volonté de distractions et d'oubli au sortir de la Grande Guerre. L'assemblée (en Pays de Caux, on prononce l'assemblaye), correspond à un grand rassemblement des habitants, un dimanche de juin ou de juillet. Retraite aux flambeaux du samedi soir, concerts, jeux divers, lâcher de ballon, se multiplient le dimanche après-midi.

Salle Saint-Louis, rue Kinkerville, les Lillebonnais assistent à des représentations théâtrales. Une société culturelle, créée en 1933, organise des conférences, des concerts, offre des cours de musique, de langues étrangères... Dans le cadre des Fêtes, une cavalcade en présence de la Reine de Lillebonne, connaît un grand succès populaire. Grand succès également du cinéma et des activités sportives. L'U.S.L. football prend une grande importance.

La vie économique est marquée, au début des années 1930 – liée à la crise de 1929 – par une crise de l'industrie textile, d'abord florissante. Le tissage Westphalen-Lemaître ferme en 1931.

L'apparition de l'industrie pétrolière va bouleverser les conditions de la vie économique de Lillebonne et de sa proche voisine, Notre-Dame-de-Gravenchon - Port-Jérôme. En 1930, la Société Franco-Américaine de Raffinage (SFAR) acquiert 185 hectares de terrain et construit une raffinerie à Port-Jérôme. Parallèlement, une deuxième firme, la Vacuum Company, construit une raffinerie sur le territoire de Notre-Dame-de-Gravenchon. En 1934, la SFAR peut traiter un million de tonnes de pétrole brut acheminé du Havre par pipe-line. Les conséquences sur le plan démographiques et urbain se font sentir : accroissement de plus de 8 % de la population entre les recensements de 1931 et de 1936.

Représentatif de l'évolution économique et urbaine de cette zone, en 1931, *Le Progrès de Lillebonne* adopte comme sous-titre : « Journal de l'arrondissement du Havre, de Port-Jérôme et de la Seine-Inférieure ».

La construction des raffineries va permettre, dans un premier temps de compenser le chômage qui touche l'industrie textile, mais celui-ci s'aggravant, la situation devient vite très préoccupante, quand les femmes sont touchées à leur tour, sans possibilité de trouver du travail ailleurs. En 1932, la municipalité crée une caisse de chômage partiel, mais les indemnités ne peuvent permettre de faire face à l'augmentation des prix des denrées alimentaires.

« Le chômage s'aggrave un peu plus, une fois les usines construites : de nombreux ouvriers qui avaient été employés sur les chantiers se retrouvent sans travail, tandis que la crise dans le textile s'approfondit. [...] C'est à ce moment où les chômeurs s'organisent eux-mêmes en comité de défense. Quelques manifestations sont organisées en 1935. Le maire déclare appuyer toutes les revendications. Les élections municipales ont lieu deux mois plus tard et le chômage est aussi un thème électoral⁵. »

Une vie politique agitée

Les habitants sont informés de la vie politique locale par *Le Progrès de Lillebonne*, hebdomadaire indépendant, c'est-à-dire de droite, qui prend parti à l'occasion de chaque élection locale. Un autre hebdomadaire, *Le Mémorial de Lillebonne*, d'inspiration radicale, apparaît en 1932 et paraîtra jusqu'au 23 août 1939. Il est très lu au moment du Front Populaire.

⁴ Voir Jean-Marie Cahagne et Etienne Baique, « L'entre-deux guerres », dans *LILLEBONNE, op.cit.*, p. 311-336.

⁵ *LILLEBONNE, op. cit.*, p. 325.

Le directeur du *Progrès de Lillebonne* est Jacques Dufour. Le journal est alimenté par les agences pour les informations nationales et internationales, et par la rédaction pour la vie locale.

Les luttes politiques animent la vie de la cité pendant l'Entre-deux-guerres ; certaines sont particulièrement rudes et éclairent la suite des événements, notamment pendant l'Occupation.

En novembre 1922, à la suite à la démission du maire, Jules Binay, les élections portent à la tête de la mairie Henri Lemarcis, pharmacien. Il y restera jusqu'à la déclaration de la Seconde Guerre mondiale.

« *Le Progrès de Lillebonne* ne craint pas de jouer sur l'antisémitisme et la xénophobie montante pour aider son candidat favori, Georges Bureau⁶. Aux élections législatives de 1932, le parti radical présente Raymond Lindon, avocat et maire d'Étretat, contre Georges Bureau. *Le Progrès de Lillebonne* n'hésite pas à faire état de ses origines juives : « Fort riche, M. Lindon fait distribuer le "Réveil des Gauches" depuis le début du mois de janvier [...]. M. Lindon nous a dit qu'il avait fait son service militaire en France. Il ne pouvait pas faire autrement puisque les **fil**s d'**étrangers**, nés en France, sont obligés de servir notre pays, mais ce qu'il a oublié de nous faire connaître c'est **son origine**. »

M. **Raymond Lindon** est né à Paris, dans le 16^e arrondissement, le 26 décembre 1901, sous le nom de **Raymond Lindenbaum**. Son père, d'origine autrichienne s'étant fait naturaliser sujet britannique, a fait changer son nom par un acte authentique et porte aujourd'hui le nom de Lindon. Il a fait **couper son "baum"**. Les radicaux-socialistes auraient pu choisir un candidat ayant au moins du **sang gaulois** dans les veines⁷. »

Georges Bureau est réélu dès le premier tour, mais à Lillebonne il n'obtient que 44,1 % des suffrages exprimés contre 50,4 % au candidat radical.

En 1934, au moment de l'affaire Stavisky, *Le Progrès de Lillebonne* reprend certains thèmes extrémistes et titre "Régime pourri". De même pour la xénophobie : s'intéressant aux étrangers vivant à Lillebonne, l'organe local de l'Union Républicaine en dénombre 242 et, quoiqu'ils ne représentent que 4 % de la population, conclut un article par "C'est la tour de Babel".

« *Le Front populaire* »

Les francistes, qui se réclament ouvertement de Mussolini, tiennent plusieurs réunions au moment du Front Populaire. On les retrouvera à Lillebonne sous l'Occupation. *Le Mémorial de Lillebonne*, dans son édition du 4 janvier 1936, rapporte, non sans humour, une réunion de la section lillebonnoise, qui s'est tenue à l'Hôtel de France.

L'article est intitulé « Chez les francistes » :

« A l'heure où se tenait la réunion du Front Populaire, les Frontistes exposaient leur programme en réunion privée à l'Hôtel de France. [...] Nous avons pu voir une quinzaine de messieurs en uniforme et même deux jeunes dames en chemises bleues. Nos francistes sont vraiment beaux et la chemise bleue a vraiment plus de chic que le béret et la tête de mort de nos Croix de Feu, ou la casquette des "salopards" que nous sommes, nous, du Front Populaire.

Or donc, nous avons vu et entendu. Dans la salle 50 chaises et 25 auditeurs. Autour 15 francistes ; debout, les bras croisés sur leur baudrier. Aux murs le portrait du chef, les affiches. Au bureau, trois orateurs se succèdent. Le plus proluxe fut certes le délégué de Paris, M.

⁶ En 1928, Georges Bureau, avocat, conseiller général et député sortant, candidat de L'Union Nationale, redonne la majorité à la droite dans la ville de Lillebonne,

⁷ *Le Progrès de Lillebonne* du 25 mars 1932. C'est la rédaction qui a mis certains mots en caractères gras.

Vauquelin⁸ ; il claque des talons pour marquer la fin de chaque période ; il juge sans appel K. Marx, Lénine etc... [...]

A 23 h.15, le socialisme était pourfendu, les Francs-maçons exterminés, la séance était levée [...]. On se sépare. Au garde à vous, on salue à la fasciste et on crie trois fois : Qui vive ? France !... ».

Si à Paris, les partis de gauche réussissent à s'unir pour former le Front Populaire, à Lillebonne, ils ont chacun leur organisation, et l'union ne se fera qu'en 1935, avec la création d'un comité local de Front Populaire dont le président en est M. Lefebvre.

Cinq candidats se présentent aux élections législatives de 1936. Une campagne antisémite identique à celle de 1932 est menée contre Lindon. Lui-même reprend les thèmes du Front Populaire : « paix menacée par les dictatures à l'extérieur, groupements paramilitaires fascistes à l'intérieur. » Au deuxième tour, Raymond Lindon, candidat unique du Front Populaire, obtient 57,2 % des suffrages exprimés, mais avec 54,2 % sur l'ensemble de la circonscription, Georges Bureau est réélu.

La victoire nationale du Front Populaire est célébrée à Lillebonne comme dans toute la France le 14 juin 1936. *Le Mémorial de Lillebonne* du 20 juin 1936 rend compte de la manifestation du Comité du Rassemblement Populaire, salle Florentin-Lebigre : conférences suivies d'un défilé dans les rues de la ville, avec tambours et trompettes en tête du cortège.

Comme dans toute la France, les grèves à Lillebonne touchent industries textiles, raffineries et bâtiment. Elles s'accompagnent d'une occupation des usines et de réjouissances. M. Messenger, délégué syndical CGT, est particulièrement actif. Les grévistes font connaître leurs revendications, notamment augmentation des salaires, reconnaissance du droit syndical. Le patronat s'inquiète des grèves, mais la signature des « accords Matignon » les oblige à les appliquer. Pour le 14 juillet 1936, le Comité local du Front Populaire prend la charge d'organiser une grande fête avec cortège fleuri et défilé en ville.

« Si les conquêtes sociales réjouissent les salariés, les chefs d'entreprise cachent mal leurs réserves », notamment à propos de l'application de la loi des 40 heures.

Les élections cantonales d'octobre 1937 assurent la réélection du maire de Lillebonne, Henri Lemarcis, Mais il est battu dans sa ville par le candidat du parti communiste, Henri Messenger, candidat unique du Front Populaire, qui obtient 52 % des suffrages exprimés.

« Vers la guerre ⁹ »

La suite des événements est marquée sur le plan international par une politique d'abandon face à Hitler. Les Alliés français et anglais n'avaient cessé de reculer, dès 1935, face aux provocations d'Hitler et à sa « diplomatie du bluff ». Sa décision de ne plus respecter les clauses du désarmement, marquent un pas important vers la constitution d'une armée de métier. La France et l'Angleterre protestent énergiquement contre cette violation unilatérale d'un traité devenu caduc, mais aucune mesure de rétorsion n'est prise.

Hitler sait qu'il a désormais les mains libres pour accentuer le réarmement de l'Allemagne. Le service militaire obligatoire est porté à deux ans en 1936.

La seconde étape est la réoccupation de la zone démilitarisée de la Rhénanie. Le 7 mars 1936, 30 000 soldats allemands de la Wehrmacht y pénètrent et défilent devant une foule enthousiaste dans les principales villes (Cologne, Düsseldorf...). Des garnisons s'installent à Aix-la-Chapelle, Trèves et Sarrebruck. Hitler transgresse ainsi sans vergogne les dispositions du traité de Versailles.

⁸ Vauquelin des Yveteaux quittera plus tard le parti frontiste et deviendra le responsable des Jeunesses populaires françaises de Jacques Doriot.

⁹ Pour cette partie, on reprend des extraits de Gérard Régner, *Mon exode de juin 40*.

Goebbels, orfèvre en la matière, a soigné la mise en scène de l'opération, exaltant le sentiment national en Allemagne et le bien-fondé de la politique révisionniste hitlérienne.

Le président du Conseil français, Albert Sarraut, se contente de la lecture d'un communiqué officiel de protestation à la radio.

Une provocation supplémentaire d'Hitler est constituée par l'entrée des troupes allemandes en Autriche, le 12 mars 1938, toujours en se prévalant du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Le surlendemain, 14 mars, en violation du traité de Saint-Germain-en-Laye de 1919, le rattachement (L'Anschluss) de l'Autriche est proclamé.

À Lillebonne, « Pendant l'été 1938, sur ordre du préfet transmis à la population par l'intermédiaire du maire, on procède à des exercices de défense passive : suppression de l'éclairage privé et public de 23 heures à 24 heures, la sirène de l'hôtel de ville donnant le signal de début et de fin de l'exercice d'alerte. Pour conditionner la population, la cloche de l'église sonne le tocsin. »

Hitler doit maintenant régler le problème des Allemands de Tchécoslovaquie, petit état né en 1919 de l'éclatement de la monarchie austro-hongroise. Il déclare vouloir « libérer les Allemands des Sudètes de l'oppression tchécoslovaque », toujours au nom du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes¹⁰. À Lillebonne, la mairie rappelle à la population la conduite à tenir en cas d'alerte et on désigne les abris pour chaque quartier : grotte du Cheval Blanc, Pont du Becquet, Four à chaux, Donjon, carrière du Platon. Des conseils sont donnés aux particuliers qui ont une cave pour l'aménager.

La Tchécoslovaquie fait appel sans succès à ses alliés et la tension monte dans une Europe au bord de la guerre. La question se règle définitivement le 30 septembre 1938, à Munich, au terme d'une conférence à laquelle participent aux côtés d'Hitler et de Mussolini, Chamberlain pour la Grande-Bretagne et Daladier pour la France, sans représentation tchécoslovaque.

La conférence de Munich s'achève le vendredi 30 septembre 1938, par la signature d'un accord prévoyant l'annexion des Sudètes par l'Allemagne.

Chamberlain comme Daladier sont accueillis à leur retour par une foule en liesse, pour qui la paix est sauvée. Les pacifistes, la majorité de la population, sont nombreux en France, notamment les associations d'anciens combattants, mais aussi les socialistes dont les députés ratifient les accords. Prudent, *Le Progrès de Lillebonne* reconnaît que « La paix conservée dans ces conditions est peu brillante et fort précaire. »

Pour quelques-uns, cet abandon de la Tchécoslovaquie est déshonorant et constitue pour Hitler, un formidable encouragement à poursuivre sa politique d'annexions et d'agressions. Churchill déclare le 5 octobre aux Communes que : « La Tchécoslovaquie sera bientôt engloutie par le régime nazi, le Royaume-Uni a subi une défaite sans guerre et que ce n'est là que la première gorgée d'une coupe amère » ; réflexion que la postérité retiendra sous une formule percutante : « nous avons à choisir entre le déshonneur et la guerre : nous avons choisi le déshonneur et nous avons eu la guerre ».

Le 1er octobre, lendemain de la signature des accords, le colonel Charles de Gaulle, en garnison à Metz, écrit à sa femme Yvonne : « Peu à peu nous prenons l'habitude du recul et de l'humiliation, à ce point qu'elle nous devient une seconde nature. Nous boirons le calice jusqu'à la lie. »

En novembre 1938, le gouvernement de Paul Reynaud, qui a remplacé celui de Daladier, abroge la loi de quarante heures, ce qui entraîne une réaction de la CGT appelant à la grève qui, à Lillebonne, est diversement suivie. Dans l'ensemble la grève a échoué ce qui permet de licencier des syndicalistes.

La xénophobie réapparaît dans *Le Progrès de Lillebonne* du 26 août 1938 : « Pas de conflit du travail, pas de grève, sans que soient découverts, parmi les meneurs, des réfugiés politiques,

¹⁰ La région dite des Sudètes désignait les zones frontalières de Bohême et la Moravie bordant le Troisième Reich, peuplée majoritairement de germanophones.

des expatriés, des condamnés de droit commun de tous les pays d'Europe... Qu'il s'agisse de vols, de cambriolages, d'escroqueries, de trafic de stupéfiants ou de faillites, c'est presque toujours parmi cette lie internationale qu'on dépiste les coupables¹¹. »

Le 1er septembre 1939, les armées allemandes pénètrent en Pologne. Respectant leurs engagements envers la Pologne, la Grande-Bretagne et la France déclarent la guerre à l'Allemagne le 3 septembre 1939. C'est la première opposition à l'expansionnisme nazi.

¹¹ Voir Jean-Marie Cahagne et Etienne Baique, *op. cit.*.

3 SEPTEMBRE 1939 : C'EST LA GUERRE

L'organisation de la défense du Pays de Caux

Pour la période « De la guerre à la Libération », consacrée à Lillebonne, voir l'excellent article de Jean Serin, dans *LILLEBONNE*, à qui nous empruntons beaucoup¹².

A Lillebonne comme dans toute la France, c'est la mobilisation générale. « Les hommes appelés sous les drapeaux sont amenés à la gare de Bréauté-Beuzeville par les cars Moro (actuellement cars Périer).

Des troupes écossaises débarquées au Havre arrivent par le train en gare de Lillebonne. Bien accueillis, ils remercient les Lillebonnais en organisant un défilé dans les rues de la ville et leur orchestre donne plusieurs concerts. C'est l'occasion pour beaucoup de découvrir le kilt et la cornemuse. »

Dès le 5 septembre, la sirène de l'hôtel de ville retentit, annonçant des alertes aériennes. Les gens scrutent le ciel, sans que le moindre avion apparaisse. De nombreux Lillebonnais quittent leur maison pour se réfugier dans des abris. Pour certains c'est un long parcours à travers bois pour rejoindre les grottes du Cheval Blanc – plus tard, un de nos repaires, avec les garçons du patronage Saint-Louis –...

La Défense Passive distribue des masques à gaz, que le personnel allant travailler aux raffineries de pétrole est obligé de porter. Il est obligatoire de procéder à l'occultation des portes et des fenêtres. Les Lillebonnais, comme les Havrais, collent des bandes de papier gommé en croix sur les vitres et s'habituent peu à peu à l'obscurité sur les voies publiques où les lampes des automobiles ont été peintes en bleu.

Comme au Havre, le moral de la population est plutôt bon. En octobre 1939, le conseil municipal de Lillebonne vote une motion de confiance au Chef du gouvernement Edouard Daladier et aux chefs militaires.

Le commandant d'armes du Havre, l'amiral Gaudin de Villaine, établit trois lignes de défense entre la mer et la Seine. La ligne Fécamp-Lillebonne, la plus éloignée du Havre, a pour mission de protéger l'estuaire, les installations pétrolières de la Basse-Seine et les bacs de Quillebeuf et du Hode. La seconde ligne, la ligne EVANS, qui se développe de Cauville, à Harfleur, en passant par Octeville et Montivilliers, est tenue par un bataillon britannique. Enfin, à la lisière du Havre, les Anglais ont posé de nombreuses mines antichars.

Jean Serin a décrit dans le détail, l'organisation de la défense à Lillebonne, pendant cette période qui précède l'exode. « Au début de 1940, des troupes françaises sont affectées à la défense de Lillebonne. Des éléments du 405e régiment de défense contre avion (DCA) de Rouen installent au lieu-dit la Darse une batterie anti-aérienne de quatre canons de 75 mm. D'autre part, deux canons de marine, fixés sur des planchers de bois... sont mis en batterie ; l'un devant la mairie, vers le haut de la rue Victor Hugo, qu'on appelait la route de Rouen. » La mairie de l'époque, actuel musée gallo-romain, était située place Carnot. C'est cette appellation que nous utiliserons tout au long de notre récit.

L'autre canon surveille la rue du Havre et la rue Thiers. Près des sapeurs-pompiers, rue Victor Hugo, un fusil-mitrailleur est mis en batterie vers la route de Rouen – La 7ème Panzer division du général Rommel n'a qu'à bien se tenir... –. Une mitrailleuse anti-aérienne est installée au premier étage du "Magasin bleu", à l'angle des rues Victor Hugo et Gambetta. – Dans la vitrine de ce magasin, en 1943, je pouvais voir une photo du maréchal Pétain, mise en évidence –. Un réseau de chicanes est constitué avec des sacs de sable. On retrouve quelques officiers au poste de commandement, installé au "Café Français".

¹² Jean Serin, chapitre « De la guerre à la Libération », paru dans l'ouvrage *LILLEBONNE, des origines à nos jours*, publié en 1989. Imprimerie Maury.

Le 10 mai 1940, l'armée allemande envahit la Belgique, le Luxembourg et la Hollande. C'est de nouveau le *Blitzkrieg* – la guerre-éclair –, comme précédemment, le 1er septembre 1939, jour de l'entrée des troupes allemandes en Pologne. C'est la fin de la "drôle de guerre"¹³. Le 18 mai, les Lillebonnais apprennent que Paul Reynaud, président du Conseil, a remanié son gouvernement et a fait appel au maréchal Pétain.

Le général Weygand, alors qu'il est en Syrie, apprend le 17 mai qu'il est nommé général en chef, en remplacement du général Gamelin

La débâcle de l'armée française

Weygand tente d'établir une ligne de défense sur la Somme et sur l'Aisne, sans beaucoup de conviction, semble-t-il, « mais pour cette ultime bataille, il ne dispose que de la moitié des moyens de la Wehrmacht. L'attaque allemande débute le 5 juin sur la Somme. La résistance française est acharnée et l'armée allemande subit des pertes, mais les contre-attaques françaises, comme celle de De Gaulle avec la 4^{ème} DCR ne peuvent empêcher la percée des blindés allemands le lendemain.

L'armée française poursuit sa retraite dans des conditions déplorables, sur des routes encombrées de véhicules incendiés, de civils et de soldats en fuite. « La panique du mois de juin, après la défaite française sur la Somme et l'Aisne, est le temps le plus fort de l'exode. Il porte sur des millions d'errants¹⁴. »

La poche du Pays de Caux, va faire l'objet d'une attaque en règle, menée de main de maître par le général Rommel. L'échec de la bataille de la Somme convaincra Weygand que la capitulation étant contraire à l'honneur militaire, la demande d'armistice est indispensable ; acte politique, elle n'engagera que les politiques. Le 12 juin au soir, à Cangé, devant le Conseil des ministres, il se prononce clairement pour l'armistice. Le 17 juin 1940, il entre comme ministre de la Défense nationale dans le dernier gouvernement de la III^e République, dont le maréchal Pétain est le Président du conseil.

¹³ Pour la suite, voir *Mon exode de juin 40, op.cit.*

¹⁴ Pierre Miquel, *op. cit.*, p. 203

JUIN 1940 : L'EXODE

« *Ils arrivent !* »

Dès le début de l'offensive allemande contre la Belgique, les réfugiés belges, puis ceux du nord de la France commencent à traverser Lillebonne pour se diriger vers le bac de Quillebeuf. Certains poursuivent vers Le Havre.

. Le 9 juin, les événements se précipitent. On a appris que les Allemands sont à Rouen ; le département constitue un piège, car il n'y a pas de pont en aval de la capitale normande. On va parler maintenant de la poche du Havre, désormais isolée du reste du pays.

Sur ordre des autorités militaires, les bacs de pétrole de la CFR et de Port-Jérôme ont sauté (opération Tripoli). Le feu a été mis à toutes les installations et aux bacs de stockage, grâce à des torches confectionnées les jours précédents. La combustion des 500 000 tonnes d'hydrocarbures engendre une épaisse fumée noire, jusqu'à 2 000 mètres d'altitude, qui recouvre l'ensemble de l'estuaire. Cet événement provoque l'affolement de la population.

À Lillebonne, toute la ville et ses alentours sont recouverts par les fumées de la combustion des hydrocarbures de Port-Jérôme, qui se mêlent à celles de la CFR havraise : « Le lundi, la température est descendue à quelques degrés au-dessus de zéro ; malgré la saison, il fait froid et sombre¹⁵»

C'est l'exode

Le 11 juin à 22 heures, la première ligne de défense Fécamp-Lillebonne est abandonnée. C'est la ruée vers les bacs de Quillebeuf et du Hode, seule solution pour traverser la Seine, aussi bien pour les civils que pour les militaires. Les Lillebonnais cherchent à rejoindre Pont-Audemer, situé à une quinzaine de kilomètres du bac de Quillebeuf. Dans cette marée humaine, le Juge de paix de Lillebonne, mon oncle, Maître Pleynet, son épouse Jeanne et leur cocker noir, pure race, Dolly, qui ne sortait jamais de la maison, même en laisse, rejoindront Pont-Audemer ; mais Dolly, disparaîtra, leur faisant oublier les aléas de l'exode pour se concentrer sur leur recherche de la chienne. Malheureusement, ils rentreront à Lillebonne sans Dolly. Ma tante, sans enfant, réservait ses élans de tendresse à son chien ; la disparition de Dolly la rendait, à juste titre, très malheureuse. De retour à Lillebonne, mon oncle fit paraître un avis de recherche, et un mois plus tard, ils reçurent un appel du patron d'un café de Pont-Audemer, qui pensait avoir recueilli Dolly. Arrivés sur place, ce fut pour ma tante un mélange de joie et de déception : Dolly était assise bien sagement sur le trottoir, devant le café et ne manifesta pas d'enthousiasme particulier à leur vue. Quelle ingratitude ! Ma tante n'allait pas comprendre, malgré cet "avertissement sans frais" que sa chienne avait besoin d'air. De retour à Lillebonne, la chienne reprit ses habitudes de vie. Confinée dans la maison et le jardin, avec ses repas à heure fixe, soupe ou plat et dessert, dans son bol en grès.

Depuis le 9 juin, « Les Lillebonnais continuent à abandonner leurs domiciles par centaines, la plupart à pied. La ville est traversée par des soldats qui refluent du front, plus ou moins en désordre, et qui se dirigent vers le bac de Quillebeuf, en empruntant la route du Mesnil vers Gravenchon, puis celle qui longe les raffineries de pétrole. A Quillebeuf, deux bacs assurent sans arrêt le passage des réfugiés et des militaires. Passeront ainsi une partie de la 5e division de cavalerie et d'un régiment de soldats écossais¹⁶. »

¹⁵ Jean Serin, *op. cit.*, p. 339.

¹⁶ *Ibid.* p. 340.

Les Havrais en voiture visent eux aussi le bac de Quillebeuf, laissant celui du Hode à ceux qui quittent Le Havre à pied, mais à leurs véhicules s'ajoutent ceux des Lillebonnais et des Gravenchonnois, et un embouteillage indescriptible se produit. On abandonne les voitures qui jonchent les bas-côtés de la route.

Les Lillebonnais connaissent, vivent l'exode, le vrai, comme dans les actualités cinématographiques qui ont attendri plus tard, beaucoup plus tard, ceux qui ne l'avaient pas connu. Les récits ne manquent pas sur les conditions dans lesquelles on marchait sur les routes, on n'a que l'embarras du choix ; chacun rivalise dans le pittoresque des récits, les scènes cocasses qui amusent le spectateur. On oublie parfois la honte que ressentaient beaucoup d'acteurs...

L'aviation allemande, qui possède la maîtrise du ciel, vise avant tout Le Havre et la destruction des navires qui transportent les militaires, mais n'hésite pas à bombarder les longues colonnes de réfugiés. « Onze Lillebonnais, dont deux frères de neuf et dix-sept ans, une mère et sa fille, un père et son fils, sont tués à Pont-Audemer, le 10 juin, vers 19 heures 15. Suite à des blessures reçues dans un bombardement aérien, un autre Lillebonnais décède à l'hôpital¹⁷. »

On a souvent évoqué à juste titre, la hiérarchie parfaitement respectée, dans cette panique de l'exode : la « peur accélérée » des riches avec leurs grosses voitures, les bagnoles poussives des petites gens, croulant sous le poids des matelas et de tous les objets du quotidien, les bicyclettes et enfin les piétons. A propos de cette période, comme en d'autres temps, chacun a tendance à s'apitoyer sur ce que fut sa propre aventure. Le temps superbe qui régnait sur la France depuis le début du mois de juin 1940, fut une grande chance.

A Lillebonne, les autorités municipales ont quitté la ville, y compris le maire, M. Henri Lemarcis, parti le dernier par le bac de Quillebeuf. Les médecins sont partis eux aussi. Restée seule, Mme Rosenberg, diplômée de la Faculté de médecine de Paris, est nommée « doctoresse du canton de Lillebonne », affectée à l'hôpital.

« Le mercredi 12 juin 1940, dans la matinée, un side-car allemand apparaît en haut de la route de Rouen. Le canon de marine, situé place de la Mairie, tire. Ce sera son dernier obus, car le canon mal fixé sur son plancher en bois bascule en arrière. Le side-car indemne fait demi-tour et quelques instants plus tard les Allemands bombardent Lillebonne. Une dizaine de maisons sont touchées. En fin de matinée, les troupes allemandes occupent la ville¹⁸. » Le bac de Quillebeuf a été sabordé à 15 h 30 pour tenter, en vain, de les stopper. Ce 12 juin 1940, c'est le début de l'occupation de Lillebonne.

¹⁷ *Ibid.*

¹⁸ Jean Serin, *op. cit.*, p. 340.

1940 - 1941 : LES DÉBUTS DE L'OCCUPATION À LILLEBONNE

La vie quotidienne

Nous allons décrire la vie d'une petite ville française sous l'Occupation. Jean Serin nous fournit beaucoup d'informations sur les débuts de l'Occupation à Lillebonne. Il nous précise qu'en juin 1940, il ne reste plus à Lillebonne que 1 700 personnes, auxquelles s'ajoutent des réfugiés pour lesquels Lillebonne marque la fin de leur voyage. « La grande majorité de la population qui est restée à Lillebonne est de condition modeste. Ces personnes ne disposaient d'aucun moyen d'évacuation, n'entrevoient aucun refuge vers lequel se diriger et souvent ne disposaient d'aucun moyen pécuniaire.

Ce sont les troupes d'occupation qui prennent l'initiative d'ouvrir quelques magasins, se servent évidemment, et laissent les habitants en faire de même. Quarante-six magasins et maisons particulières sont dévalisés.

La cité est sans administration et sans police. En juin 1940, comme au Havre et dans d'assez nombreuses villes, le maire est parti et se retranchera derrière une introuvable recommandation du ministre de l'Intérieur Georges Mandel¹⁹. Jean Serin reprend la version habituelle de justification des départs : « les fonctionnaires, y compris les gendarmes, ont reçu l'ordre de leurs administrations de quitter Lillebonne. » Les autorités nazies exploiteront largement cette défaillance. « En l'absence de tout corps constitué, les autorités allemandes ordonnent la constitution d'un « Comité provisoire d'utilité publique », chargé de gérer provisoirement la ville. La création est exigée pour représenter la population civile et gérer provisoirement la ville. M. Laffineur est président de ce comité, M. Legrand son 1er adjoint.

Le premier adjoint au maire de l'ancienne municipalité rentre le premier et se joint à ce comité, qui devient « Comité d'Utilité Publique ». Aucune force de police régulière n'existant plus à Lillebonne, les rondes régulières de nuit d'une milice créée par le Comité, mettent fin aux scènes de pillage.

« Suite aux bombardements, quelques dizaines d'animaux ont été tués (chevaux, bovins, porcs). La température aidant, ces cadavres se transforment en charognes : le comité les fait enfouir. Des chats et des chiens errants sont abattus et enterrés²⁰. »

Il ne reste plus en service qu'une boulangerie, ce qui oblige le Comité à donner l'ordre de remettre en service le moulin de monsieur Boche (patronyme devenu difficile à porter), et pour résoudre le problème de la force hydraulique trop faible de la rivière, il faut faire appel à un électricien pour la pose d'un moteur électrique : monsieur Fuhrer... Lillebonne se met vraiment à l'heure allemande... Les légumes sont ramassés dans les jardins maraîchers et distribués à la population. Quatre épiceries et une pharmacie sont ouvertes et tenues par des gérants.

Le 7 juin 1940, paraissait le dernier numéro du *Progrès de Lillebonne* avant l'Occupation. Le 12 juillet, il reparaît, se présentant comme un Bulletin hebdomadaire d'informations. Un petit éditorial est signé René INGOUF : « A la suite de circonstances indépendantes de sa volonté, la direction du *Progrès de Lillebonne* avait suspendu sa parution ; resté au pays, dès le lendemain de l'arrivée des autorités allemandes, je me suis mis au travail pour remettre tout en ordre. Pendant l'absence de la Direction, je m'efforcerai, avec l'accord de la Kommandantur et les administrations municipales de faire paraître *Le Progrès de Lillebonne*. »

Le Change des marks en francs est indiqué : 1 mark = 20 francs. L'équivalence pfennigs – francs est donnée dans le détail, jusqu'à 5 pfennigs = 1 franc.

¹⁹ Je renvoie à la partie de mon livre, *Mon exode de juin 40*, dans laquelle j'évoque ce qu'il faut bien appeler la fuite du maire du Havre Léon Meyer, du sous-préfet, de l'archiprêtre, p. 56-64.

²⁰ Jean Serin, *op. cit.*, p. 341.

En effet, l'ordonnance du 4 juillet 1940 a fixé ce taux de change, particulièrement favorable à l'occupant. Et dès le 11 juillet, obligation est faite aux commerçants d'accepter en paiement la monnaie du vainqueur.

Le 19 juillet, on annonce que : « Le Maréchal Pétain chef de l'État et Président du Conseil, a composé un « nouveau ministère ». Ce même jour, le maire de Lillebonne, M. LEMARCIS, est de retour.

L'édition de la semaine suivante présente en détail les lois concernant les emplois dans la fonction publique : « Tout fonctionnaire devra être né de père français et sera révocable sur simple rapport du ministre ».

Pendant quatre ans, cet hebdomadaire publiera avec application les informations officielles des autorités de Vichy et des troupes d'occupation, ainsi que les communiqués des partis collaborationnistes. Plusieurs informations de caractère national, montrent que la presse locale est maintenant sous le contrôle des autorités allemandes.

Dans les premiers mois de l'occupation allemande, la population lillebonnoise est à l'image des « Quarante millions de pétainistes », présentés par Henri Amouroux²¹. Presque tous les Français entrent en pétainisme comme on entre en religion. Pétain est le vainqueur de Verdun, à qui l'Assemblée nationale a donné tous les pouvoirs.

Mais, assez tôt, les autorités d'occupation effectuant de forts prélèvements sur les matières industrielles et alimentaires, la pénurie s'installe : « A Lillebonne, dans le courant de septembre, l'armée allemande procède à la réquisition de 360 couvertures et 325 draps pour ses soldats. Les cartes d'alimentation apparaissent. [...] Les restrictions touchent tout ce qui fait la vie : alimentation, vêtements, chaussures, charbon, tabac, articles de jardinage, etc²². »

Ceux qui ont une maison avec jardin apparaissent comme des privilégiés, avec la possibilité d'élever poules, lapins et canards, mais avec le risque d'être victimes de vols, qui se multiplient. Au 20 rue Kinkerville, madame Pleyne, ma tante, l'épouse du juge de paix, dispose dans la cour de la maison d'une série de clapiers et a fait construire un poulailler très sommaire, où le coq règne sur une tribu de poules. Il est misanthrope et ne tolère que la venue de ma tante pour la distribution des graines. De temps en temps, le voisin procède à l'exécution d'un lapin du clapier. Il lui arrache un œil. Ses hurlements sont insupportables.

Un marché noir s'instaure. Les objets sont vendus à des prix supérieurs aux prix officiels, le troc devient courant. Le mercredi, jour du marché, des paysans viennent demander conseil à mon oncle, Me Pleyne, le juge de paix cantonal. Dans cette petite ville, c'est un notable, un juge de proximité, proche de la population, un acteur social du quotidien. Les paysans se présentent le panier à la main et ce que l'on retrouve sur la table le dimanche suivant montre bien pourquoi mon oncle préfère les recevoir à son domicile plutôt qu'à la mairie, où se trouve la salle qui lui est réservée.

« Le rutabaga et le topinambour apparaissent sur le marché de Lillebonne [...] Les pommes de terre connaissent un parasite, le doryphore, insecte d'un centimètre de long, qui cause d'énormes dégâts dans les cultures. » En 1944, comme tous les ans, au printemps, avec les élèves de l'école Glatigny, je participe à la lutte contre ce parasite en allant le ramasser dans les champs de pommes de terre. Le soldat allemand, très amateur de *kartoffeln*, qui raflait toutes les pommes de terre, était parfois appelé « doryphore »...

Jean Serin nous présente l'organisation administrative mise en place par les autorités d'occupation : « Lillebonne est classée à la limite de la zone côtière, zone dans laquelle la liberté de circulation est réglementée. Il est interdit de circuler dans les rues de vingt-deux heures à cinq heures, à moins d'être muni d'un laissez-passer délivré par la Kommandantur.

²¹ Henri Amouroux, « Quarante millions de pétainistes juin 1940 – juin 1941 », dans *La Grande histoire des Français sous l'Occupation*, Tome 2, Robert Laffont, 1977.

²² Jean Serin, *op. cit.*, p. 342.

Les hôtels, restaurants et cafés doivent fermer à vingt heures trente. Dès 1940, il est interdit de faire usage d'appareils photographiques, la détention de toute espèce de pigeon est interdite en Seine-Inférieure. Il est exigé de procéder à l'obscurcissement des maisons d'une manière intégrale, aucune lumière ne doit être visible de l'extérieur sous peine de sanctions sévères. Des sentinelles et des patrouilles allemandes ont l'ordre d'arrêter ou de tirer sur toutes personnes contrevenant aux dispositions de circulation²³. »

Les troupes allemandes occupent la ville, des maisons et des chambres chez les particuliers sont réquisitionnées ». Au 20 rue Kinkerville, où nous séjournions, pendant une absence de mon oncle et de ma tante, sans préavis, un officier et deux soldats allemands se présentent afin de visiter la maison de Me Pleynet, juge de paix de Lillebonne. Ma pauvre mère est paniquée. Je pense que le nombre insuffisant de chambres et les installations sanitaires médiocres permettent d'éviter une occupation gênante.

Pour propagande anti-allemande et sur ordre de la Kommandantur, le Café des sports, rue Thiers, lieu de rendez-vous des joueurs et des supporters de l'U.S. Lillebonne, football, est fermé pendant trois semaines.

Annie Ernaux

Un personnage hors du commun s'introduit dans notre récit. À la date du 1er septembre 1940, l'état-civil signale la naissance à Lillebonne d'Annie Duchesne, qui deviendra la romancière Annie Ernaux. Célèbre, elle multipliera les prix littéraires et l'ensemble de son œuvre sera couronné par le prix Marguerite Yourcenar en 2017.

Annie est de milieu modeste, son père est ouvrier, la mère tient un café-épicerie à "La Vallée", quartier en bordure de Lillebonne. La famille déménagera quelques années après sa naissance, à Yvetot, où la mère reprendra un café-épicerie. C'est là que se produit un événement qui va bouleverser la vie d'Annie. Un dimanche d'août 1950, elle a dix ans et joue dehors devant l'épicerie d'où sort sa mère pour discuter avec une cliente, à quelques mètres d'elle. Annie surprend une confidence qui se grave à jamais dans sa mémoire. Avant sa naissance, ses parents avaient eu une autre fille, Ginette, morte à l'âge de six ans de la diphtérie. « *Morte comme une petite sainte... Elle était plus gentille que celle-là* », dit la mère à la cliente en désignant Annie. Plus jamais Annie n'entendra un mot de la bouche de ses parents sur cette sœur inconnue. Elle-même ne leur posera jamais une seule question. Mais ce silence contribuera à forger un récit qui donne des contours à cette petite fille morte. Cette sœur joua un rôle dans l'identité de l'auteur. Les quelques mots, terribles, prononcés par la mère, des photographies, une tombe, des objets, des murmures, un livret de famille : ainsi se construit, dans le réel et dans l'imaginaire, la fiction de cette "aînée" pour celle à qui l'on ne dit rien. Le premier trio familial n'a disparu que pour se reformer à l'identique, mais une distance infranchissable sépare ces deux filles. C'est en évaluant très exactement cette distance que l'auteur trouve le sens du mystère qui lui a été confié par hasard un dimanche de ses dix ans. L'aboutissement en sera la publication de *L'Autre Fille* en 2011 et *Le Temps et la Mémoire* en 2014²⁴,

Une photographie d'enfant occupe une place importante dans le récit : Annie ou sa sœur Ginette ? Cette photo nous permet de retrouver Lillebonne et notre sujet, car elle est signée RIDEL, un photographe professionnel lillebonnais, auteur de deux très belles photos de la Fête-Dieu du 30 juin 1943.

²³ *Ibid.*

²⁴ Annie Ernaux, *L'Autre Fille*, éditions NIL, 2011 ; *Le Temps et la Mémoire*, ouvrage issu du colloque de Cerisy, qui s'est tenu en 2012, sous la direction de Bruno Blanckeman, « autour d'Annie Ernaux », éd. Stock, 2014.

LES AMIS DU MARÉCHAL

Les pétainistes lillebonnais

Les responsables de la *Ortskommandantur* de Lillebonne, prennent peu d'initiatives contraignantes ou menaçantes à l'égard de la population, se contentant d'assurer avec zèle l'application des ordres de leur hiérarchie.

En ce début d'Occupation, le climat général de la cité peut les rassurer. Très tôt, un nombre important de personnalités lillebonnaises créent une section locale très active des "Amis du Maréchal", et de leur côté les collaborationnistes des différents mouvements, se manifestent, multiplient les réunions d'information, auxquelles *Le Progrès de Lillebonne* rend compte abondamment.

Mon oncle, Me Joseph Pleynet, juge de paix de Lillebonne, resta à l'écart des partis collaborationnistes de cette ville où il figurait parmi les personnalités en vue, et, à la Libération, les résistants de la ville s'en souviendront : il sera membre du premier conseil municipal désigné par l'arrêté préfectoral du 24 octobre 1944, avant les élections de 1945. Lors de la première réunion, il est élu comme 1er adjoint au maire.

Le mouvement "Les Amis du Maréchal", constitue une des institutions du « pétainisme orthodoxe » (Pascal Ory), avec la Légion française des combattants, le Secrétariat à la Jeunesse de Lamirand, le Secours national, les Équipes nationales, les Comités de propagande sociale, et même le Comité ouvrier de secours immédiat (COSI) aux implications collaborationnistes plus marquées..

Le succès rapide de son développement traduit l'état d'esprit de la plus grande partie de la population française, au sortir de la débâcle de juin 1940. On a pu parler à juste titre du « mythe du vainqueur de Verdun ».

On dispose de la liste des adhérents du mouvement « Les Amis du Maréchal » de Seine-Inférieure, arrêtée à la date de février 1941 : le mouvement compte 849 adhérents, pour l'essentiel de Rouen et de sa banlieue. On y trouve cinq Lillebonnais.

Ces pétainistes déclarés de la Seine-Inférieure ne sont à coup sûr qu'une petite partie des « 40 millions de pétainistes » que compte la France à l'époque.

Mais ce serait une erreur d'appréciation que de classer tous les "Amis du Maréchal" de ces débuts de l'Occupation comme des pétainistes impénitents. La conduite et le sort de deux des 849 adhérents de Seine-Inférieure de février 1941 méritent d'être évoqués.

Louis Couroyer, de Motteville, cultivateur, marié, deux enfants, sera arrêté le 5 juin 1944, à Flamanville, sur dénonciation, pour fait de résistance ; il appartenait au Bureau des Opérations Aériennes (B.O.A), service « action » du « BCRA » de Londres. Déporté le 2 juillet 1944, à Dachau, il est mort le 28 novembre 1944 à Flossenbourg. Il avait 50 ans.

Eugène Mallet, de Tôtes, maréchal-ferrant, tué à 54 ans, le 31 août 1944 à Tôtes, au cours d'une opération de guérilla contre les Allemands en retraite, appartenait alors au district FFI de Dieppe.

En revanche, la liste des 100 premiers adhérents fondateurs du mouvement en Seine-Inférieure fait apparaître quelques noms qui se distingueront rapidement par un collaborationnisme actif, comme Michel Lafond, journaliste, et Pierre Lafond, directeur-administrateur du *Journal de Rouen*. On y trouve également René-Gustave Nobécourt, écrivain prolifique, historien, qui se spécialisera après la guerre sur certains aspects de l'Occupation...

Le Secours national et les Équipes nationales

Le Secours national était un organisme créé après la déclaration de la Première Guerre mondiale, chargé d'apporter de l'aide aux militaires, à leurs familles ainsi qu'aux populations civiles victimes de la guerre. Réactivé au début de la Seconde Guerre mondiale, l'organisme devient un instrument de propagande pour le gouvernement de Vichy par l'intermédiaire des "Amis du Maréchal". Il relevait du Commissariat général de la Jeunesse. Les fonds du Secours national provenaient de collectes privées, de la Loterie nationale, des subventions de l'État, mais aussi du produit de la confiscation et de la vente des biens juifs. Cette dernière ressource sera mise en avant après la guerre et marquera négativement l'image de cet organisme.

Pourtant, de nombreux jeunes s'impliquèrent sans compter dans les rangs des Équipes nationales qui émanaient du Secours national. Les sections des villes de Rouen et du Havre se distinguèrent dans l'aide aux Havrais quittant leur ville, comme lors des nombreux bombardements, au risque de leur vie.

Le fondateur de la section havraise, en 1943, fut Christian Fily, un ancien scout de Saint-Thomas d'Aquin. Dès cette année 1943, les équipiers s'impliquèrent dans l'aide aux Havrais qui quittaient la ville pour les petites villes de l'arrondissement : aide à l'organisation du départ des enfants de 6 à 12 ans, contraints de quitter la ville, sur ordre des autorités militaires allemandes. J'en fis partie... L'une des actions importantes de la section du Havre fut l'intervention auprès des victimes des bombardements des 5 et 6 septembre 1944, où le centre-ville fut rasé et plus de 2 000 personnes perdirent la vie.

Me Léon Deslandes, notaire, adjoint au maire de Lillebonne pendant l'Occupation, délégué de la Jeunesse pour le canton de Lillebonne, est appelé à témoigner le 4 avril 1945, au Palais de justice du Havre, où se tiendra le procès de Jean Dupont, ancien milicien, chef des Equipiers nationaux de Lillebonne. Il fut mon instituteur dans la classe de CM1, à l'école Albert Glatigny, pendant l'année scolaire 1943-1944. Dans sa lettre du 29 mars 1945 au Président du tribunal, Me Deslandes évoque l'action de Jean Dupont :

« Pendant les derniers mois qui ont précédé la Libération. Il a été affecté dès avril 1944 pour organiser dans le canton les services de secours. A cette époque, on parlait d'évacuation générale du Havre et Lillebonne était désignée pour accueillir tous ces réfugiés. Adjoint au maire de Lillebonne, j'ai été personnellement chargé d'organiser l'accueil des réfugiés. Jean Dupont m'a alors aidé avec un bel esprit de dévouement et de compréhension. Jean Dupont s'est révélé chef intelligent et écouté, au moment du bombardement de Lillebonne où il a su se dépenser sans compter. Chaque fois que sont arrivés à Lillebonne des réfugiés havrais, il était heureux de se consacrer avec ferveur à des tâches souvent dures et ingrates.

A ma connaissance, Jean Dupont a toujours été parfait dans l'accomplissement de son rôle de chef des Equipes nationales, et par son enthousiasme et son cran, il a su entraîner avec lui une dizaine des garçons de Lillebonne, pour aller au secours des sinistrés rouennais, lors des grands bombardements de mai.

D'autres que moi vous diront sans doute sa conduite exemplaire au Havre, lors des événements de septembre, échappant de justesse à la mort, en service commandé. »

La conférence du docteur Got

Le Secours national a le monopole des appels publics à la générosité. À Lillebonne, la conférence du docteur Got nous donne l'occasion de mesurer son importance.

La conférence se tient devant un nombreux public, à la salle Saint-Louis, le dimanche 14 décembre 1941. Elle est placée sous la présidence du Havrais M. Paul Guillard, délégué du Secours national.

La conférence est intitulée « Démographie 1938 ». *Le Progrès de Lillebonne* en rendra largement compte, sur plusieurs éditions, à partir du 26 décembre 1941. Les “Amis du Maréchal” et leurs sympathisants sont particulièrement bien représentés dans la salle.

Le Dr Got commence sa conférence par l’avortement. « Chaque année l’avortement tue plus de Français que n’en tuait une année de guerre. Disparition du Devoir, devoir naturel, devoir civique, devoir social, devoir religieux, sentiment qui avait créé la famille. »

Poursuivant son exposé, le docteur Got développe le sujet concernant les remèdes à apporter :

1° Lutter contre l’avortement par des condamnations sans circonstances atténuantes, allant à la déportation ou même la mort.

2° Eduquer les jeunes.

Le conférencier considère aussi que dans cette éducation des jeunes, selon lui, l’éducation sexuelle tient une large part. Il faut faire cette éducation parce que la débauche et l’incontinence diminuent la valeur de l’être humain et le rendent semblable à la bête. Cette éducation, œuvre morale au premier chef, ne dépend que des parents, seuls responsables.

Après avoir demandé l’attribution de primes à la maternité, l’organisation d’un vote familial, la lutte contre l’alcoolisme, il évoque un autre fléau qui mérite qu’on le combatte : c’est celui du cinéma où des films pernicieux sont présentés à la jeunesse, sans oublier les livres dont la lecture lui apprend à commettre le péché avant l’âge. »

Temps fort et dérive de la section lillebonnoise des Amis du Maréchal

Le pharmacien, M. André Lainey, prend la tête de la section lillebonnoise, qui s’avère rapidement très dynamique. C’est un homme apprécié de la population, dévoué, attentif à ses clients, s’impliquant dans la vie locale. Il multiplie les communiqués dans le très accueillant *Progrès de Lillebonne*. Le 13 février 1942, il peut faire part de « la satisfaction du Comité Central des Amis du Maréchal, de voir le nombre toujours croissant des adhésions ~~pour~~ de Lillebonne et de son canton, adhésions pour la plupart spontanées. Ouvriers, employés, chefs, cultivateurs, femmes de prisonniers, tous font preuve d’un sens très élevé du patriotisme, tel qu’il faut le concevoir à l’heure actuelle.

Soyons plus que jamais très fermement et très loyalement unis derrière nos chefs : le Maréchal Pétain et l’Amiral Darlan, pour les aider dans leur si lourde tâche.

N’écoutons pas les propagandes mensongères et intéressées. Il y va du Salut de la France, notre patrie. » On notera qu’il associe le gouvernement à son hommage au chef de l’État.

Le 24 avril 1942, le délégué André Lainey publie dans *Le Progrès de Lillebonne* un communiqué dont le ton se fait volontairement grave. Pierre Laval a remplacé Darlan depuis le 18 avril. L’Acte constitutionnel numéro 11 a créé la fonction de « chef du gouvernement » qui lui est confiée. Le 3 mars a eu lieu le bombardement meurtrier sur Boulogne-Billancourt exploité par la presse collaborationniste.

Le communiqué d’André Lainey marque un engagement aux côtés du régime de Vichy : « L’heure est venue de faire preuve d’union, devant la sérieuse crise que notre France traverse en ce moment. Il faut, de toute nécessité, refaire l’Unité Française derrière notre grand chef le Maréchal Pétain et derrière Pierre Laval, notre chef de gouvernement, qui sauront, n’en doutez point, adopter une ligne politique immuable et continue, hors de laquelle il n’y aurait pour nous d’autre résultat que : isolement, stagnation et misère. Pour appuyer cette action, rejoignez aux Amis du Maréchal ceux qui se sont donné pour consigne : “Le soutien à Pétain et l’appui à sa politique Française”. »

Le communiqué du 5 juin 1942 est consacré à la Fête des Mères, « instaurée par le Maréchal Pétain, le 25 mai 1941. « Rendons à Pétain ce qui appartient à Pétain. » Et le rédacteur de l’article, André Lainey, cite un extrait du discours prononcé par Pétain à cette occasion :

« Mères de nos tués, mères de nos prisonniers, mères de nos villes, mères de nos campagnes, je vous exprime aujourd'hui toute la reconnaissance de la France. »

André Lainey meurt accidentellement le 6 juillet 1942. M. Duramé, secrétaire général des "Amis du Maréchal", est présent aux obsèques et y prend la parole.

Le Progrès de Lillebonne annonce, le 24 juillet 1942, le remplacement d'André Lainey par Marcel Huygues, qui a figuré parmi les tout premiers adhérents de la Seine-Inférieure aux Amis du Maréchal. Pour honorer la mémoire du fondateur, la section prend le nom de « Section André Lainey ».

M. Huygue est Ingénieur chimiste. Dès le 24 juillet, il montre qu'il est décidé à poursuivre et accentuer l'orientation du mouvement vers la collaboration. Un article intitulé « une belle œuvre sociale », vante les avantages d'un travail en Allemagne, sans mention de la référence Outre-Rhin, ni même du mot Allemand !

« Combien parmi nos travailleurs sont réduits à être toute leur vie des manœuvres ? L'œuvre sociale dont nous parlons comble cette lacune.

Un manœuvre non spécialisé s'il est travailleur, animé de bonne volonté, peut immédiatement, sans connaissances spéciales, gagner plus qu'un ouvrier spécialisé dès sa première journée d'apprentissage, et ensuite au bout de très peu de temps, il réalisera son rêve, d'être ouvrier spécialisé, il gagnera un salaire très élevé, inconnu dans notre région.

Où cela se passera-t-il demanderez-vous ?

Venez vous renseigner à Lillebonne, au Café Pontif, (c'est-à-dire L'Office de Placement allemand, non indiqué) et à la Marie de Gravenchon. « Et vous aussi aurez un sort meilleur, les vôtres seront à l'abri du besoin, et vous ferez des économies. »

1942 – 1944 : LA VIE QUOTIDIENNE

L'accueil des jeunes réfugiés havrais

En 1943, sur ordre des autorités militaires allemandes du Havre, les enfants doivent quitter la ville et la mairie reçoit l'ordre d'organiser cette opération. Les enfants seront répartis dans différentes communes de l'arrondissement, dans d'autres départements, et même en Algérie.

Je fais partie de ce contingent contraint à l'exil, mais j'ai la chance de pouvoir rejoindre Lillebonne, dont mon oncle est le juge de paix de la ville. J'ai évoqué dans mon livre mémoriel *Mon exode de juin 40*²⁵, cette période de ma vie.

Le Progrès de Lillebonne du 14 mai 1943, sous le titre : « Les petits réfugiés havrais dans notre canton », annonce une arrivée de jeunes écoliers du Havre. « Les cars qui les ont amenés les ont conduits à Gravenchon, à La Trinité-du-Mont où à La Frenaye. Dans cette dernière commune, les enfants ont été particulièrement bien accueillis, par M. le Maire, M. Savalle, M. Creton, instituteur, Mlle Deschamps, institutrice. Les formalités accomplies, tous se retrouvèrent le midi autour de la même table au déjeuner organisé par la Municipalité. Ensuite les enfants furent dirigés vers leur famille d'accueil. Nous espérons que tous ceux qui ont reçu la responsabilité de ces jeunes, feront l'impossible pour qu'ils oublient les familles qu'ils ont laissées et sentent vraiment autour d'eux une affection dont, à cet âge, on a tant besoin. »

La Feldkommandantur de Rouen et la lumière bleue

Dans *Le Progrès de Lillebonne* du 30 avril 1943, la *Feldkommandantur* publie un « Avis important », dans lequel elle rappelle l'obligation de l'obscurcissement général de toutes les habitations, restaurants et bâtiments publics. Tout reflet de lumière doit être empêché par l'application de matières opaques : badigeonnage en bleu des carreaux des fenêtres. Pour les sorties des lieux publics, équipement avec de la lumière bleue, la lumière normale est interdite. Tout contrevenant sera sévèrement puni. »

Une Ortskommandantur peu rigoureuse

En revanche, les Instructions « données » par la Kommandantur locale le 17 juin 1944, publiées dans *Le Progrès de Lillebonne*, ne sont pas très rigoureuses et présentées sur un autre ton. Le débarquement des forces alliées en Normandie a eu lieu, mais la vie quotidienne continue sans contraintes particulières. La circulation est interdite entre 22h30 et 5h30 ; Les cafés et restaurants sont ouverts. Si la vente d'alcool est interdite, on peut servir de la bière et du vin. Les attroupements et réunions sont interdits dans les cafés, et « à défaut du respect de ces prescriptions, la fermeture définitive de l'établissement sera ordonnée. » Mais l'Instruction se termine en ajoutant que « la circulation des bicyclettes et voitures hippomobiles est libre. »

« Le commandant de la Kommandantur est retrouvé mort par ses collègues. Le bruit court en ville qu'il est décédé d'avoir trop bien vécu. Un enterrement grandiose lui est réservé : défilé des troupes allemandes au pas de l'oie, rue Victor Hugo, musique militaire, plusieurs salves de fusil sont tirées. Puis l'inhumation de cet officier a lieu dans le centre du cirque romain où une croix marquera l'emplacement de sa tombe jusqu'à l'exhumation en 1945²⁶. »

²⁵ Gérard Régnier, *Mon exode de juin 40*, op. cit.

²⁶ Jean Serin, op. cit., p. 343.

LES DISTRACTIONS

Le cinéma L'Atlantide

Nous aurons l'occasion de parler du cinéma l'Atlantide à propos de la projection du film nazi *Jeune Hitlérien*, imposé par les jeunes collaborationniste du parti des J.N.P., ainsi que du film *Hôtel du Nord* de Marcel Carné. Mais je peux dire qu'en 1943 et 1944, je faisais partie des très nombreux Lillebonnais qui fréquentaient l'établissement L'Atlantide, dont le nom reprenait le titre du film germano-fançais de Georg Wilhelm, de 1932, Comme à Paris et au Havre, le cinéma était la grande distraction de la période de l'Occupation. Public nombreux et salle chauffée... Jean Serin nous rappelle que « le cinéma donne plusieurs séances du vendredi au dimanche soir. Il est prudent de réserver ses places et, là aussi, il faut faire la queue, au point qu'un conseiller municipal demande d'assurer un service d'ordre à la délivrance des billets, car il existe un embouteillage sérieux dans cette rue et même du tumulte²⁷. »

Le stade du Toupin

S'il est un événement que je n'aurais raté pour rien au monde, c'est le match de football du dimanche après-midi, au stade du Toupin. J'y retrouve les joueurs de l'Union sportive lillebonnaise. Le stade est rempli de fidèles spectateurs. Ce stade du Toupin présente une pente qui surprend les joueurs des clubs visiteurs, la première fois qu'ils s'y produisent... la deuxième mi-temps est exténuante pour l'équipe qui joue à contre-sens...

Je me souviens encore des noms de certains joueurs, comme Lemaitre et Octave Leclerc qui me faisaient rêver... Et Jacques Montgauze, gardien de but très élégant. La période de l'Occupation fut paradoxalement une bonne période pour l'USL ; elle correspond à l'arrivée, comme président de Paul Perrigault, dirigeant d'une entreprise havraise qui s'était réfugié à Lillebonne et avait pris la gérance du Café des Sports. Forte personnalité, futur président du Havre Athletic Club, de 1949 à 1956. Bien que présentant un léger embonpoint, il avait tenu à disposer d'une place dans l'équipe...

Gourmandise et restrictions

Le Progrès de Lillebonne propose parfois des recettes permettant d'améliorer l'ordinaire en ces périodes de restrictions. Le 18 août 1944, c'est la recette des "Paupiettes de chou farci" : « Vous avez un petit chou, de la semoule d'orge, un œuf de conserve, et un petit morceau de viande qui vous paraît plutôt dur. Avec ces éléments, vous allez composer un plat excellent. » Suit le détail des opérations.

²⁷ Jean Serin, *op. cit.*, p. 345.

LES PARTIS COLLABORATIONNISTES

Les partis collaborationnistes prônent la collaboration politique avec l'Allemagne et l'entrée en guerre à ses côtés dans la construction d'une Europe nouvelle. Ils vont se multiplier à Lillebonne pendant l'Occupation : Parti franciste de Marcel Bucard, Rassemblement national populaire (RNP) de Marcel Déat, Parti populaire français (PPF) de Jacques Doriot. Nous avons d'abord traité le mouvement "Les Amis du Maréchal", pétainiste avant tout. Certains membres dériveront vers une collaboration active, mais quelques-autres deviendront d'authentiques résistants.

Le francisme de Marcel Bucard

Le francisme fut fondé en 1933 par Marcel Bucard, héros de la Grande Guerre et engagé militaire en 1939. Il se réclame du fascisme mussolinien. Bucard apparaît comme un rival de Jacques Doriot, fondateur du Parti populaire français (PPF), mais son mouvement est bien moins puissant que celui de Doriot. Dès le début de 1941, il ranime le parti franciste, dissout par le gouvernement Blum, après la victoire du Front populaire. Le parti est reconstitué avec l'accord des autorités de Vichy et du maréchal Pétain, auquel Bucard vouait une grande admiration. Les autorités militaires allemandes répondent favorablement quelques mois plus tard à la demande d'autorisation de faire fonctionner le Parti en zone occupée et de faire paraître à Paris une édition de son hebdomadaire *Le Franciste*.

Signe de l'importance de l'action des partis collaborationnistes à Lillebonne, dès les débuts de l'Occupation, dans cette petite ville de 6 000 habitants : en juillet 1941, une permanence du parti frontiste s'ouvre au 20 de la rue Pigoreau et le chef en personne y est reçu en octobre.

L'idéologue du parti est Paul Guiraud, fils du rédacteur en chef de *La Croix*. Il dirige la rédaction du *Franciste*. Le responsable de la section locale du parti franciste, M. Roland Lefèvre, l'invite à présenter une conférence, le 8 juillet 1941, à la salle Saint-Louis : « L'organisation syndicale et Corporative dans la France de demain ». Sa conférence est l'occasion d'annoncer la prochaine venue de Marcel Bucard, le 18 octobre 1941, à la permanence du parti franciste.

Le Progrès de Lillebonne du 24 octobre 1941, dans un long article, titre : Marcel Bucard à Lillebonne ! « En tournée d'inspection dans notre région, Marcel Bucard, chef du Francisme, nous a fait l'honneur de passer samedi matin à Lillebonne. Il fut reçu à la permanence du Francisme, 20, rue Edmond-Pigoreau, par les militants frontistes et par de nombreux sympathisants, auxquels il a tenu à préciser les consignes d'action du moment. [...] :

« Incontestablement, les classes laborieuses, en plein désarroi, meurtries par la guerre, humiliées par la défaite, cherchent à se raccrocher à tout espoir qui les délivrera de leur angoisse. Et c'est notre raison d'être, au mouvement Franciste, de les instruire, de les guider et de les entraîner dans la seule voie révolutionnaire d'où sortira le salut du Peuple. »

Marcel Bucard termine cet entretien en scandant ces mots :

« La Charte du Travail, sera valable pour les masses laborieuses et tous les éléments de la production, dans la mesure où elle sera à la fois la condamnation sans appel du capitalisme d'exploitation et du Marxisme de lutte de classes, c'est-à-dire si elle est basée sur l'esprit à la fois national et socialiste. » – On a compris : national-socialisme nazi...–

Dans le prolongement de la conclusion de Marcel Bucard, La section locale du francisme s'engage maintenant dans la collaboration la plus active. Elle fait savoir par l'intermédiaire du *Progrès de Lillebonne*, que sa permanence de la rue Edmond-Pigoreau, accueille, presque tous les jours de la semaine, « les personnes de Lillebonne et des environs désireux de se renseigner ou de s'inscrire en vue d'un engagement ou d'un enrôlement ultérieur dans la Légion des volontaires français antibolcheviques. »

La Légion des Volontaires Français (L.V.F.)

Les Lillebonnais lisent régulièrement dans *Le Progrès de Lillebonne* les annonces et appels à engagement de la LVF. Cette organisation militaire fondée en 1941, rassemble les Français volontaires pour se battre en URSS dans les rangs et sous l'uniforme allemands. Émanation du PPF, la LVF est dirigée par Jacques Doriot. 5 800 volontaires furent engagés sur 13 400 candidats, ce qui nous donne la mesure de l'intérêt manifesté par une certaine jeunesse pour combattre dans l'armée allemande.

La légion, engagée sur le front soviétique, prit momentanément, en 1942, le nom de Légion tricolore, lorsqu'elle prétendit étendre son action à la reconquête des territoires français d'outre-mer ralliés au général de Gaulle.

La L.V.F. est présentée longuement dans un article du *Progrès de Lillebonne* du 15 mai 1942. Titre de l'article : « L.V.F. Pour la France ».

On indique d'entrée la mission de la LVF : « Engagez-vous dans la Légion des Volontaires Français contre le Bolchevisme ».

On tient à rappeler la référence : « Le Maréchal Pétain, chef de l'Etat, a dit aux légionnaires français du front de l'Est, dans son message du 15 novembre :

En participant à la croisade dont l'Allemagne a pris la tête, acquérant ainsi de juste titre à la reconnaissance du monde, vous contribuez à écarter de nous le péril bolcheviste.

C'est votre beau pays que vous protégez ainsi, en sauvant également l'espoir d'une Europe réconciliée. » Comme engagement dans la collaboration on fait difficilement mieux !

Et on en ajoute une couche d'antisémitisme : « Français, si vous voulez participer à la croisade européenne contre la bolchevisme juif, si vous voulez permettre à notre pays de prendre la place qu'il mérite dans l'Europe nouvelle, engagez-vous dans la Légion des Volontaires Français contre le bolchevisme. » S'ensuit l'énumération de « toute une série d'avantages.

Des communiqués annoncent les noms des légionnaires qui se sont distingués sur le front. *Le Progrès de Lillebonne* du 22 mai 1942 annonce dans la rubrique LVF, « la citation du légionnaire DELRIEU », « qui a fait l'admiration de tous ses camarades... qui a continué à se battre par un froid intense, jusqu'à ce qu'il fut évacué par ordre du médecin, les membres inférieurs gelés et menacés de gangrène ». La LVF, comme on l'appellera, est une organisation militaire créée le 8 juillet 1941, soit quinze jours après le déclenchement de l'invasion de l'URSS par l'Allemagne. Un Comité d'honneur, comportant des personnalités populaires, apporte sa caution morale. Citons notamment le cardinal Baudrillart, les académiciens Abel Bonard et Abel Hermant. Les membres de la LVF doivent revêtir l'uniforme allemand, ce qui n'est pas apprécié par la majorité de la population française. L'organisation éprouve des difficultés de recrutement,

Les Francistes sollicitent l'engagement des Lillebonnais dans la LVF, et le samedi 4 juillet 1942 est organisée par « Le Comité de diffusion » de Lillebonne, salle St Louis, une Réunion d'information, au cours de laquelle, les camarades Caumont et Lefèvre « développeront le programme de la Révolution Socialiste. » Le Francisme s'engage délibérément dans l'ultra-collaborationnisme.

Le Parti populaire français (PPF) de Jacque Doriot

Le Parti populaire français est fondé en 1936 par Jacques Doriot, ancien chef des Jeunesses communistes, député, ancien membre du Comité central du PCF, maire de Saint-Denis, exclu du parti en 1934 car favorable à une alliance avec la SFIO. Le PPF est le parti collaborationniste le plus important avec le Rassemblement national populaire de Marcel

Déat. Doriot est un grand orateur populaire, même si on a pu dire que la vertu première du PPF n'était pas la réflexion mais l'action.

A Lillebonne, est créée en décembre 1942, ne section locale dont le responsable en est Pierre Petit, habitant à Lillebonne 10 rue Fauquet-Lemaistre.

Le 4 septembre 1942, *Le Progrès de Lillebonne* annonce une réunion d'information de la section locale du Parti Populaire Français, le dimanche 13 septembre, salle Saint-Louis.

La section recrute des jeunes gens, comme Noël C., 21 ans, étudiant en pharmacie, demeurant rue Thiers, qui adhère en octobre 1942, et finira dans les Waffen SS.

La section tient à se manifester par des courriers au gouvernement de Vichy, publiés dans *Le Progrès de Lillebonne*.

Richard Eliasson et le Rassemblement national populaire (RNP)

Le Rassemblement national populaire, fondé en février 1941 par Marcel Déat, va devenir un mouvement collaborationniste important. Il prônera sans cesse le rapprochement franco-allemand.

Né le 7 mars 1894, Marcel Déat agrégé de philosophie, se tourne vers la politique avec l'ambition de devenir le chef du parti socialiste, dont il devient un élu comme député en 1926. Pacifiste à l'approche de la guerre, il se fait remarquer par son article « Mourir pour Dantzig ? », paru dans *l'Œuvre* du 4 mai 1939, où il affirme que « les paysans français n'ont aucune envie de mourir pour les Poldaves ».

Le 1er octobre 1942, le Commandant de la section de Gendarmerie du Havre, signale au sous-préfet du Havre que M. Eliasson, marchand de meubles à Lillebonne, organise le dimanche 4 octobre, une réunion du parti "Rassemblement National Populaire", salle Saint-Louis, rue Kinkerville, à Lillebonne. Il indique que M. Eliasson présidera la réunion et que deux chefs du RNP du Havre prendront la parole. Le commandant ajoute : « Cette réunion qui sera contradictoire, réunira croit-on, une vingtaine de personnes. Il ne semble pas que des incidents soient à craindre. »

La section lillebonnaise du Rassemblement national populaire (RNP) est lancée. M. Richard Eliasson, chef de la section, allait devenir une éminente personnalité du collaborationnisme local. Il tenait un important commerce de meubles, en centre-ville, boulevard de l'Alliance, actuel boulevard de Lattre de Tassigny. J'ai souvent admiré les beaux meubles qu'il proposait dans sa devanture.

Il s'implique beaucoup et très tôt dans la vie de son mouvement. Il multiplie les réunions publiques à la salle Saint-Louis et assure la diffusion de nombreux communiqués dans *Le Progrès de Lillebonne*. Il crée très tôt une section Jeunesses nationales populaires (JNP), dont le Chef sera René Breton.

Les JNP s'alignent sur la ligne du RNP. Ils n'ont pas de programme d'action mais quatre commandements :

- Un chef : Déat
- Une mystique : Servir
- Une doctrine : Socialisme
- Une devise : À temps héroïques, Jeunesse héroïque

C'est dans cet esprit que René Breton, organise et annonce la projection dans *Le Progrès de Lillebonne* du 5 février 1943, du film "Jeune Hitlérien", au cinéma Atlantide, le 22 février 1943. Entrée gratuite.

Le film *Jeune Hitlérien* raconte l'histoire du jeune Heini Völker, qui s'engage dans les Jeunesses hitlériennes malgré l'opposition de son père communiste. Il finit assassiné par des militants communistes. Ce film est le premier succès du cinéma nazi. Tiré d'une histoire vraie, il a favorisé la propagande anticommuniste.

Les relations de Richard Eliasson avec le maire de Lillebonne, le Dr Trançon, sont mauvaises et il n'hésite pas à en rendre compte au Secrétaire général du RNP, Georges Albertini, personnage important du mouvement, second de Marcel Déat. Albertini, manifeste de l'intérêt pour Eliasson, responsable local qui fait preuve d'une grande pugnacité dans la transmission de la propagande du parti, notamment dans *Le Progrès de Lillebonne*. En janvier 1943, Albertini n'hésite pas à prendre contact avec le préfet de Seine Inférieure, à la suite d'un incident s'étant produit entre Eliasson et le maire. Le préfet lui répond très rapidement, ce qui donne l'occasion à Albertini de lui retourner, le 4 février, une lettre très courtoise, mais qui ne désavoue pas le "camarade" Eliasson :

« J'ai bien reçu votre lettre relative à l'incident que je vous avais signalé, mettant aux prises M. TRANÇON, maire de LILLEBONNE, et notre camarade ELIASSON ; je pense en effet qu'il ne faut pas dramatiser cette situation et quant à moi je considère cette affaire comme réglée. » Et il termine sa lettre sur un ton montrant au préfet qu'il se situe à son niveau dans la hiérarchie sociale : « En vous remerciant de vous en être occupé avec autant de diligence, je vous prie d'agréer, Monsieur le préfet, l'assurance de ma parfaite considération. »

Au début de l'année 1944, le problème des bombardements oblige la municipalité à organiser la mise à l'abri de la population, pendant les alertes, en recensant par secteurs, les lieux les plus sûrs. C'est l'occasion pour Eliasson de faire part au maire de sa critique sans concession des mesures prises. *Le Progrès de Lillebonne* publie dans son édition du 3 février 1944, au titre du R.N.P., "On nous demande d'insérer", une « Lettre ouverte à M. le Maire de Lillebonne », de M. Richard Eliasson, Président du Comité local du C.O.S.I. [Comité ouvrier de secours immédiat], Chef départemental du R.N.P., lettre dans laquelle il attire son attention sur la question des abris. « Je pense qu'il est grand temps de se préoccuper de cette grave question ». Il critique d'abord avec pertinence, les choix d'abris faits par la municipalité et précise : « Il ne s'agit pas des abris naturels du Platon et du Cheval Blanc, qui sont trop éloignés de la ville, et où il est très difficile d'y accéder en pleine nuit. Il serait nécessaire de prévoir des abris en plein centre, comme il en existe dans certaines grandes villes, soit sous les places ou jardins publics, et ce qu'il y aurait de mieux ici, sous les collines de la rue Goubermoulins, de la route de Rouen [actuelle rue Victor Hugo et son prolongement], etc. » Évidemment, M. Eliasson, ne se préoccupe pas des contraintes financières correspondantes... Lillebonne n'est pas une grande ville.

Il termine son courrier de façon courtoise mais impérative : « Je pense, Monsieur le Maire, que vous ferez l'impossible pour donner satisfaction à vos administrés, et vous prie de croire à l'expression de ma considération distinguée et à mon salut révolutionnaire [sic]. »

Lorsque nous arrivons au mois de juillet 1944, à quelques semaines de la libération de la ville, Richard Eliasson, qui est maintenant le Chef Départemental du RNP, reste fidèle à Marcel Déat, devenu depuis le 16 mars ministre du Travail et de la Solidarité nationale. Il publie dans le *Progrès de Lillebonne* du 28 juillet 1944, une tribune libre intitulée « L'impératif de la solidarité ». Le ton est grave : « Aujourd'hui le malheur est partout et personne ne peut y échapper. La guerre est sur nous ; contre les souffrances qu'elle engendre, un sûr mot d'ordre doit nous guider : Solidarité. [...] C'en est assez de "cette foire sur les ruines" que dénonçait avec lucidité et avec vigueur Marcel Déat. A l'anarchie qui, jusqu'alors, avait présidé à l'organisation des secours, doit succéder un système cohérent et souple et applicable en tous lieux. » Et Eliasson en arrive à la solution qu'il préconise : « Le Rassemblement National Populaire demande que la coordination de tous les moyens de secours soit effectivement réalisée sous la haute direction du Ministre de la Solidarité Nationale [Marcel Déat] dont les pouvoirs doivent être définis une fois pour toutes. »

Le Front social du travail (FST) à Lillebonne

Dans *Le Progrès de Lillebonne* du 7 août 1942, on annonce que le dimanche 9 août, salle Saint-Louis, rue Kinkerville, « Pour la première fois le “Front Social du Travail” parlera dimanche à la population laborieuse de Lillebonne ». Dès le titre le ton est donné. « Le “Front Social du Travail” (FST), qui est le regroupement de toutes les forces vitales du pays, de tous ceux qui : ouvriers, employés, techniciens, chefs d’entreprises, veulent abolir la lutte des classes et participer à la construction d’un régime communautaire ; il est la préfiguration de ce que sera demain la véritable organisation française du monde du travail. »

C’est René Eloy, Secrétaire général à la propagande, « qui exposera, au cours de cette réunion, les buts professionnels, politiques et sociaux du Front Social du Travail. »

René Eloy est le régional de l’étape : « bien connu dans notre ville, ancien secrétaire du syndicat des techniciens de Port-Jérôme, ancien secrétaire de l’Union locale des syndicats confédérés de Bolbec, Lillebonne, Yvetot, Caudebec, Le Trait, il exposera, au cours de cette réunion, les buts professionnels, politiques et sociaux du “Front Social du Travail”. »

Le Front social du travail est une organisation satellite du RNP. Le FST, dans l’esprit de Marcel Déat, doit permettre de répercuter l’esprit “social” du mouvement en direction des intellectuels et de la classe ouvrière. » Eliasson, on le voit, a repris dans son annonce l’objectif initial du mouvement et organise cette réunion quelques mois après la création du FST, en décembre 1941, par François Desphelippon, responsable avant-guerre des groupes d’entreprises SFIO.

Le Comité ouvrier de secours immédiat (COSI)

Pascal Ory présente le COSI dans le chapitre : « Des syndicalistes proallemands », de son livre consacré aux collaborateurs²⁸.

« Le COSI, entreprise à vocation sociale était la plus connue du grand public. Elle fut mise sur pied en mars 1942, au lendemain du tragique bombardement de Billancourt. L’objectif, en apparence, est des plus charitables, puisqu’il s’agit de venir en aide aux sinistrés les plus défavorisés. » Il s’avérera très actif et très efficace lors des bombardements de Rouen en avril et mai 1944 et du Havre, en septembre 1944. « En réalité, le financement, en ce qu’il a d’allemand, qui est majoritaire, provient pour l’essentiel des sommes versées par la France au titre des frais d’occupation... L’opération de pure propagande allemande n’est que trop visible.

À Lillebonne, c’est le RNP de R. Eliasson qui représente le COSI, et il le signale à la fin d’un long article « Qu’est-ce que le C.O.S.I. », dont il impose la publication dans *Le Progrès de Lillebonne* : « Pour tous renseignements s’adresser chez le délégué Richard Eliasson, 12 Boulevard de l’Alliance, à Lillebonne. »

On met en avant l’origine du COSI, « formé de militants syndicalistes représentant toutes les tendances modernes du mouvement ouvrier français. » On justifie « l’origine des fonds mis à sa disposition par les autorités allemandes, provenant des milliards d’amende imposé aux fortunes juives » et on ajoute « que le COSI vient de recevoir sa consécration officielle en passant un accord général avec le “Secours National” en faveur des sinistrés des bombardements. » Et l’on peut conclure que « le COSI reste l’avant-garde de ceux qui luttent pour le rapprochement franco-allemand et l’unité européenne et il est par sa réussite l’honneur du mouvement ouvrier français. »

²⁸ Pascal Ory, *op. cit.*, p.141.

Un Appel à la Population du Groupe “Collaboration”

Le Progrès de Lillebonne – 5 juin 1942

A l’initiative du Groupe « Collaboration », les représentants régionaux des diverses formations politiques qui, toutes, combattent pour la réalisation de la Révolution Nationale annoncée par le Maréchal Pétain et pour l’intégration de la France dans l’Europe nouvelle amorcée à Montoire, se sont réunis et ont décidé d’adresser à la population l’appel suivant :

« Il est temps de mettre un terme à ces rapt de notre Empire et de répondre coup pour coup aux agresseurs anglo-saxons.

La France ne peut assurer, elle-même, la défense de ses territoires d’outre-mer qu’en entrant résolument dans la voie de la collaboration européenne.

Elle doit manifester par son attitude qu’elle a fait un choix définitif entre le bloc russo-anglo-saxon qui prépare la bolchevisation du monde et le groupe des nations qui luttent pour l’instauration d’une société rénovée où régnera la paix et la justice sociale.

Elle doit participer à son rang à l’édification d’un continent uni.

Entre les forces du judéo-capitalisme, alliées au marxisme et celles du jeune socialisme européen, aucun Français qui désire sincèrement voir son pays reprendre sa place traditionnelle dans le monde ne peut et ne doit hésiter.

Tous unis autour du maréchal Pétain et de M. Pierre Laval, travaillons d’un même cœur, à faire triompher une politique véritablement française, une politique de force et d’honneur. »

Il est intéressant d’examiner en détail les noms des signataires de cet “Appel à la population” publié dans *Le Progrès de Lillebonne* du 5 juin 1942.

Rouen, le 22 mai 1942.

Pour le Groupe « Collaboration »,
ROBIN DE MORHERY, président,
Pour le Parti Populaire Français,
Alain Baron, inspecteur régional,

Pour la Légion des Volontaires Français,

Le délégué régional, H. TASSEL,

Pour le mouvement « Les Amis du Maréchal »,

Le secrétaire général du Comité Central,

DURAME,

Pour le Rassemblement National Populaire,

ROSQUIN, délégué.

Ce texte est particulièrement intéressant à plusieurs titres. Destiné à un public régional, il porte la mention du lieu et de la date de sa rédaction : Rouen le 22 mai 1942, ce qui personnalise et confère à cet « Appel à la population » une certaine solennité. Il nous montre par ailleurs la présence active de la collaboration dans la capitale haut-normande et les signataires de l’Appel représentent les partis collaborationnistes présents à Lillebonne. Notons la présence des Amis du Maréchal dont la section lillebonnaise est particulièrement active, dont le responsable, M. André Lainey, est une personnalité très estimée de la population.

Le texte se situe, historiquement, en mai-juin 1942, à la bissectrice de l’Occupation pour reprendre la formule d’Henri Michel. L’Allemagne est au faîte de sa puissance, mais les éléments de la démonstration montrent bien que le bilan des attaques ennemies est inquiétant et nécessite la mobilisation de la population.

Le texte se présente comme un appel, à l'initiative du Groupe Collaboration, dont la profession de foi est sans ambiguïté : « Collaboration, groupement des énergies françaises pour l'unité continentale ». Laval est revenu aux affaires le mois précédent et va prononcer le mois suivant sa fameuse formule : « Je souhaite la victoire de l'Allemagne parce que sans elle le bolchevisme s'installerait partout ». Il adressera le 30 août 1943 une circulaire aux préfets pour leur recommander le groupe Collaboration.

La référence au maréchal Pétain et à la Révolution nationale est placée en tout début du texte, associée à la poignée de main avec Hitler lors de la rencontre de Montoire, qui marque le début de la collaboration d'État, et qui permet d'ajouter : « pour l'intégration de la France dans l'Europe nouvelle. »

DESTINATION : L'ALLEMAGNE

“L'Office de Placement Allemand” gère les différents services chargés d'organiser les déplacements vers l'Allemagne, depuis la “Relève” pour permettre la libération de prisonniers de guerre, jusqu'à l'engagement dans La Waffen SS, en passant par les contrats pour travailler dans des usines de guerre allemandes.

A Lillebonne, l'Office est installé au Café Pontif, 14, rue Guillaume-le-Conquérant, où il reçoit le mercredi après-midi.

La Relève

« Pour la relève des prisonniers de guerre », titre d'un article du *Progrès de Lillebonne*, on reçoit au Havre à l'Office Régional du Travail, mais aussi à l'Office du placement allemand de Lillebonne. Dès janvier 1942, les autorités allemandes ont fait pression sur le gouvernement de Vichy pour qu'il fasse partir le plus grand nombre possible de travailleurs en Allemagne. En contrepartie, un prisonnier sera libéré pour trois ouvriers, après leur arrivée en Allemagne. Malgré une formidable campagne de propagande, ce n'est pas un succès.

L'article du *Progrès* précise que sont admis pour la Relève « Toutes les catégories de la métallurgie ». On accepte même les orthopédistes et les charrons...

On peut lire un grand titre dans *Le Progrès de Lillebonne* du 2 avril 1943 :

Encore 50.000 prisonniers QUI VONT RENTRER EN FRANCE

On précise que « 250.000 autres seront libérés sur place »

« Vous aussi vous avez l'occasion de participer à la relève des prisonniers et en outre celle d'améliorer votre propre sort »

« HOMMES et FEMMES de toutes professions vous trouverez des emplois bien rémunérés par l'entremise de

L'OFFICE DE PLACEMENT ALLEMAND

On met en avant les nombreux avantages : « une Gratification de 1.000 fr. ; allocation familiale de 8 semaines *non remboursable*, voyage gratuit, avance de 120 Gauloises [cigarettes], pour la famille Caisse-Maladie modèle gratuit, contrat d'un an garanti, choix de la ville, salaire très élevé, prime de séparation et de rendement, logement chauffé pendant l'hiver et bonne nourriture à prix très réduit. »

Le Progrès de Lillebonne du 24 juillet 1942 annonce tous les avantages proposés par *l'Office de Placement Allemand*, pour un emploi en Allemagne.

« **BIEN PAYÉ** et belles économies.

BIEN NOURRI à sa faim.

BIEN CHAUFFÉ en hiver.

LIBERTÉ ENTIÈRE

comme avant la guerre

BONHEUR AU FOYER

plus qu'auparavant

On ajoute que « Le Crédit Lyonnais a versé dans le département plus de 5.000.000 de frs transmis par les ouvriers à leurs familles ». Exemple d'une banque qui s'implique dans cette opération de propagande.

Les Lillebonnais et le Service du travail obligatoire (STO)

La politique de la Relève s'avérant un échec, les exigences du Reich en matière de main-d'œuvre conduisent Vichy à instaurer la loi du 16 février 1943, assujettissant tous les jeunes Français nés entre 1920 et 1922 à un Service du travail obligatoire en Allemagne. Ceux qui refusent de partir deviennent hors-la-loi, réfractaires. Ceux qui partent sont appelés les requis.

La très délicate question du STO a récemment été traitée en profondeur par un historien : Raphaël Spina. Son livre, *Histoire du STO*, est devenu la référence : « Réfractaires et requis du STO : les exclus du devoir de mémoire ».

Alors que cette « déportation » des travailleurs avait causé une grande émotion, elle fut reléguée à l'arrière-plan du souvenir dès la Libération. La formule même de « déporté » du travail est mise en question par certains, notamment lorsque prime dans le tragique la déportation vers les camps. La Fédération des déportés du travail (FNDDT), s'efforce pourtant d'entretenir le souvenir. La tâche est difficile : de 1945 à 2018, l'audio-visuel public ne consacre au STO que trois émissions de radio et deux documentaires... Plus de 600 000 Français ont été envoyés de force en Allemagne nazie, au titre du STO. On évalue à près de 250 000, les réfractaires, qui ont réussi à se cacher, dont 40 000 maquisards. Des centaines de milliers, que l'on a qualifiés de « refusants » ont usé de divers subterfuges pour rester en France sans devenir clandestins : certificats médicaux de complaisance, retour à la terre, entrée dans les emplois protégés...

Lillebonne n'est pas épargnée et 89 jeunes partiront pour l'Allemagne ; deux ne rentreront pas. On a la chance de disposer des témoignages exceptionnels de deux d'entre eux, qui ont connu un sort très différent : Maurice Cadinot et Henri Langlois.

Maurice Cadinot

Maurice Cadinot est né le 2 septembre 1921, à Notre-Dame-de-Gravenchon. Son aventure de déporté du travail est présentée par Dominique Mathieu. Il travaille comme électricien à EDF lorsqu'il est requis par le STO, le 4 juillet 1943. Il part en Allemagne et est arrêté le 20 novembre à Raderach, près de Friedrichshafen, dans la cadre d'une arrestation massive de 500 personnes, pour refus de travail et propagande antiallemande ; version selon certains, pour raison inconnue pour d'autres... Sur la fiche qu'il remplira le 17 avril 1945, à sa libération, à Bergen-Belsen, il écrit qu'il a été pris seul, par la Wehrmacht, occupant à ce moment-là le statut de travailleur libre... Il est détenu à Friedrichshafen, puis conduit le lendemain au camp de Buchenwald. Dès le 21 novembre 1943, il est transféré au Kommando de Dora. C'est le début de conditions de vie dramatiques pendant de longs mois. L'enfer de Dora a été décrit par l'historien, diplomate, André Sellier, ancien de ce camp²⁹.

En 1944, Maurice Cadinot est affecté comme *electriciker*, au Kommando AEG. Le 25 décembre, il revient à Dora. Le 4 avril 1945, le camp est évacué ; il va connaître les bombardements qui frappent l'Allemagne, dans le convoi qui le mène à Bergen Belsen, où il arrive le 11, enfermé au « camp des casernes ». Le 15 avril 1945, il est libéré par les Britanniques et rapatrié le 28 avril à Paris, à l'hôtel Lutetia.

Il retrouve Lillebonne en très mauvaise santé ; il a perdu 20 kilos souffre d'hémorroïdes et présente de graves lésions pulmonaires. Il ne reprendra son emploi d'électricien qu'en avril 1946. Il est décédé à Lillebonne, le 30 avril 2010.

²⁹ André Sellier, *Histoire du camp de Dora*, préface de Edward Arkwright, éd. La Découverte, 1998.

Henri Langlois

Henri Langlois est né le 2 mai 1922 à Yvetot. Père et mère travaillent à la corderie de la ville. Le père vient s'installer à Lillebonne en 1930, 49 bis rue Thiers, comme artisan cordier. Il dispose d'un grand atelier et travaille pour les agriculteurs. Tout naturellement, après son CEP, Henri travaillera à la corderie, comme sa mère et sa sœur.

Malheureusement, avec l'Occupation, pas de matière première pour travailler. Les Langlois sont réduits à du petit travail : sciage de bois, jardinage, ramassage des pommes. Heureusement, la famille trouve du travail chez les agriculteurs, qui étaient des clients de la corderie.

Le 4 septembre 1942, publication de la loi relative « à l'utilisation et à l'orientation, de la main d'œuvre ». Henri Langlois, Maurice Cadinot et les jeunes gens des classes 41 et 42 passent un conseil de révision à la Mairie de Lillebonne.

Le père d'Henri Langlois prend contact avec M. Handiside, agriculteur pour lequel ils travaillaient, qui lui-même contacte M. Dudouët de Graville, maire de Vattetot-sous-Beaumont, membre de la Chambre d'agriculture de Seine-Inférieure. Handiside avait dit au père d'Henri : « si un jour il est appelé, il vient nous trouver immédiatement. »

Les jeunes gens convoqués devaient se rendre à Rouen, rue Poisson (devenue rue des Requis...). Mais Henri, appliquant les consignes de M. Dudouët de Graville, se rend au Bureau de l'agriculture de Seine-Inférieure. L'employé lui dit qu'il peut rentrer chez lui. Quelques jours plus tard il reçoit une carte de la Main d'œuvre allemande avec la mention « affecté corderie Langlois Lillebonne – agriculture », avec le cachet de la francisque. Les exemptions notamment pour les agriculteurs et les étudiants étaient accordées assez facilement. Maurice Cadinot, qui avait un emploi à Electricité de France, échappe, lui aussi, à ce premier appel.

Mais avec la loi sur le STO du 16 février 1943, qui mobilise trois classes d'hommes, les conditions d'exemptions se sont restreintes sévèrement. La loi du 31 mai 1943 prévoit l'envoi de toute la classe 1922, la classe d'Henri.

Henri Langlois poursuit son récit avec une précision impressionnante. Je comprends pourquoi on me l'avait recommandé... J'ai reproduit intégralement son récit, enregistré sur cassette audio. Il reçoit une convocation le 13 juin 1943 pour se rendre à Rouen le 16 juin au même endroit que la fois précédente, rue Poisson. Il est persuadé que cette fois encore, il bénéficiera d'une exemption. Mais cette fois-ci les requis étaient attendus à la gare de Rouen ! Ils traversent Rouen avec leurs valises pour arriver rue Poisson. Il y avait là de nombreuses forces de police françaises. On procède à des formalités d'état-civil et on leur remet un billet de 1000 frs [c'était ce billet de 1000 F qui figurait en tête des avantages accordés, dans les annonces encourageant la Relève, puis le STO]. Le lendemain, les agents de police français leur font mettre leurs valises sur le plateau d'un camion hippomobile et on rejoint à pied la gare de Rouen. Ils arrivent à Paris puis rejoignent la gare du nord, au milieu de l'après-midi du 17 juin.

Le vendredi 18 juin ils arrivent à Aix-la-Chapelle. Puis Düsseldorf- Hanovre. Le samedi 19 au matin, ils arrivent à Potsdam, à proximité de Berlin. Un camp de transit immense est rempli de requis de toutes les nationalités : Tchèques, Belges, Hollandais... Le camp est entouré de barbelés. Les requis sont appelés par haut-parleur, individuellement. Ils se présentent à un bureau où se trouvent un interprète français et un militaire allemand impressionnant. Ils repartent le soir même pour un faubourg de Berlin, dans un camp constitué de baraques avec lits de camp superposés. Une soupe est servie.

Le dimanche matin 20 juin, petit-déjeuner ; on donne 50 pfennigs à chacun. « Vous pouvez sortir librement du camp, mais vous devez être présent ce soir pour la soupe, à six heures. »

Le lundi 21 au matin, convoqués à l'usine : établissement de la fiche d'état-civil, très détaillée, noms des parents, religion, photos anthropométriques...

Profession ? cordier ; l'Allemand lève les bras au ciel ! L'après-midi, visite de l'usine et le lendemain matin, Henri est affecté à un tour à fer, sans aucune formation. Ils travaillent sur des tubes, qui sont des canons couverts de rouille, qu'il s'agit de remettre à blanc.

La vie au camp : on touchait une carte de ravitaillement pour une semaine. Le samedi après-midi, ils ne travaillent pas et vont faire leurs achats pour la semaine : charcuterie, beurre, pour faire des casse-croûtes. Le midi, ils ont la cantine. Le travail se fait par équipes de nuit-équipes de jour ; 6 h. du matin - 18 h. du soir. Liberté le samedi après-midi et le dimanche. Ils sont entièrement libres de leur temps, se déplaçant sans aucun contrôle en ville. Les requis étaient payés selon le poste de travail auquel ils étaient affectés : 1 mark, 1 mark 10, 1 mark 30... de l'heure Le minimum, les balayeurs étaient payés 95 pfennigs.

Le samedi on pouvait aller faire un tour où on voulait. Cette situation a duré ainsi jusqu'en septembre 1943. « Lorsque nous sommes arrivés à Berlin, en juin 1943, la ville était pratiquement intacte ; les bombardements ont commencé en septembre. Septembre et octobre gros bombardements. Notre usine a été bombardée, une partie a été détruite ; nous avons déblayé ; les parties détruites ont été reconstruites ; du matériel neuf est arrivé et l'usine a recommencé à fonctionner à la mi-décembre.

A l'origine cette usine fabriquait du matériel agricole, reconvertie en matériel de guerre. On faisait des tubes de canon de 75 m/m pour les fameux chars Panzer.

Reprise du travail vraiment, en janvier 1944, où chacun a été affecté à un travail précis sur les canons, et cela jusqu'à la fin. Mais entre-temps les cartes d'alimentation avaient été supprimées.

Début juin 1944, notamment après le débarquement allié du 6 juin, les bombardements se sont accentués. L'attentat contre Hitler [20 juillet 1944] n'a pas arrangé les choses, car on voyait des troupes à tous les carrefours (nous étions à Berlin).

« Le civil berlinois qui travaillait avec nous n'était pas nazi. Et ironie, il était payé le même prix que nous, c'est-à-dire bien payé. L'encadrement était allemand.

Quand avril 1945 est arrivé, on sentait que les choses se précisaient. Entre Berlin et l'Oder, cela représente environ 80 km. et on commençait à entendre de mieux en mieux les canons car l'attaque russe a commencé le 16 avril 1945. Les 17 et 18 avril on a commencé à voir des petites patrouilles de l'armée russe avec des petits accrochages. A partir des 20 et 21 avril les chars russes sont arrivés et les Allemands ont capitulé. On a été laissés comme des malheureux sans rien ; plus aucune nourriture. Pour fuir les combats on se réfugiait dans les abris. On ne s'occupait plus de nous. Cela a continué à tirailler dans tous les coins.

Les russes ne s'occupaient pas de nous. Pour vivre on chapardait ; on traînait du côté des militaires russes. Cette situation a duré jusqu'au 1er juin. Ce jour-là des camions russes sont arrivés. « Nous étions alors à 5 ou 6 kms de l'endroit où j'ai passé deux ans. Nous n'échangions aucun mot avec ces soviétiques car nous ne nous comprenions pas. Nous sommes partis en convoi, au milieu de l'après-midi le vendredi 1er juin, à travers les ruines, à travers champs... Nous ignorions tout de notre destination. Nous sommes arrivés le soir du 1er juin à Magdebourg, sur l'Elbe, ligne de démarcation entre soviétiques et troupes alliées. La ville avait été détruite. C'était un centre de concentration des prisonniers de guerre et des déportés du STO. Nous avons été hébergés dans une caserne et on nous a distribué un semblant de repas. Vers 9 heures du matin, on a été rassemblés dans la cour où avaient été mis en place des couloirs que l'on empruntait avec notre barda, où on ne pouvait circuler qu'individuellement. Des soviétiques, mitrailleuse au poing, ne toléraient pas que l'on change de file. On était toujours là sans bouger. Vers trois ou quatre heures de l'après-midi, grand coup de sifflet, la première file s'engage à la sortie de son couloir. On a fini par comprendre qu'on rejoignait le point de passage (le check-point) ; une demi-heure après, deuxième couloir, toujours bien séparés ; On est arrivés ainsi jusqu'au point de passage de l'Elbe. Nous avons

rejoint la rive ouest de l'Elbe en passant par une île au milieu du fleuve : d'abord par un pont en bois pour rejoindre l'île puis par un pont Bailey américain pour rejoindre la rive ouest.

Un échange de prisonniers était pratiqué entre Américains et Soviétiques. C'était du donnant-donnant. On portait un écusson « west » et de l'autre côté des soviétiques portaient un écusson « ost ». 150 « west » passaient et ensuite c'était le tour de 150 « ost ».

Les Américains nous ont dirigés vers la Hollande, puis vers Valenciennes où nous avons été libérés et désinfectés. On est arrivés à Valenciennes le mardi matin 5 juin, au lever du jour. Alors là c'était la pagaille ! On était chez les Français... ; désinfectés, douche, un semblant de visite médicale ; papiers d'identité, carte de rapatriement. Ceux qui étaient de la région commençaient à partir pour rejoindre leur ville, comme ceux d'Armentières. Nous sommes partis le soir de Valenciennes pour arriver à Paris, à la gare du Nord, le 6 juin à 5 heures du matin. On nous a conduits dans une caserne parisienne, et à six heures, un haut-parleur a annoncé le départ pour Rouen - Le Havre... On n'allait pas revenir par la ligne Paris-Le Havre car le viaduc de Barentin, détruit, était toujours inutilisable. Cure de fromage à Neufchâtel-en-Bray et arrivée à Motteville, Yvetot, Bréauté où nous avons été accueillis par les résistants de Bolbec ; arrivée à Lillebonne le 6 juin, dans l'après-midi. Retrouvaille de la famille et des copains. »

La comparaison de ces deux témoignages, de Maurice Cadinot et d'Henri Langlois, est très intéressante, car elle illustre les conditions de vie, bien différentes, des requis du STO, en Allemagne, ce qui explique les réticences de certains à les considérer comme des “déportés” du travail...

La Waffen-S.S.

La Waffen-SS était la branche militaire de la *Schutzstaffel*, habituellement désignée par le sigle S.S., principale organisation du régime national-socialiste, entièrement dévouée à Hitler. La Waffen-ss, créée en 1939, d'abord constituée d'Allemands, intègre, notamment à partir de 1942, surtout 1943, des troupes des pays occupés.

Le Progrès de Lillebonne du 1^{er} février 1944 présente un article s'adressant à la jeunesse lilleonnaise : “Camarade la SS t'appelle”.

« Aussi incroyable que ce soit, dans les rangs de la SS il y a aujourd'hui des fils de chez nous. »

Suit un long développement vantant les qualités, le courage, de ces jeunes « chevaliers modernes de l'Ordre nouveau ».

« Des jeunes Français de 17 ans, de 20, de 30 ans, n'ont pas manqué l'occasion qui leur était offerte par le Führer et s'honorent d'être membre du « Corps Noir ».

Ils peuvent se flatter à juste titre d'appartenir à la Waffen SS qui, à l'origine était exclusivement la troupe d'élite et de sécurité du Parti national socialiste et est devenue l'armée politique de l'Europe.

Ils ont su se soumettre à une discipline de fer et cultiver le sens de l'honneur dans une ambiance de camaraderie profonde. Ces quelques principes moteurs, en font les chevaliers modernes de l'Ordre nouveau. »

Jeune ! Si tu es encore capable d'avoir de l'enthousiasme et de choisir ls destin pour sauver la patrie et de donner à la France un prestige nouveau, tu ne dois plus attendre. Tu dois suivre l'exemple de tes camarades français qui t'ont précédé et t'engager dans la Waffen SS.

Dans son édition du 14 avril 1944, *Le Progrès de Lillebonne* publie un article intitulé « Les hommes de la Waffen S.S. nous parlent ».

« Ainsi nous sommes venus et marchons suivant des lois immuables. Nous représentons un ordre national socialiste d'hommes nordiques définis et une communauté affirmée qui va vers un avenir lointain. »

L'article se termine par une invitation : « Où peut-on s'engager dans la "Waffen S.S." ? »
A L'Ersatzkommando Frankreich der Waffen S.S..

L'ÉGLISE DE LILLEBONNE SOUS L'OCCUPATION

L'Église de France dans la France de Vichy

Pierre-Marie Gerlier, cardinal de Lyon, recevant le chef de l'État, le 18 novembre 1940, déclare dans son homélie : « Pétain, c'est la France et la France, aujourd'hui, c'est Pétain ». Cette importante déclaration montre bien les relations privilégiées que compte entretenir l'église catholique avec le nouveau régime. Dès qu'ils prennent connaissance des grandes lignes de la Révolution nationale que le nouveau chef de l'État propose aux Français, les catholiques y reconnaissent leurs idées. « Travail, Famille, Patrie, ces trois mots sont les nôtres ! » proclame le cardinal Gerlier au congrès de la Ligue ouvrière chrétienne.

La débâcle de juin 1940 a déclenché un vaste mouvement de ferveur religieuse. Pour la majorité des catholiques, Pétain fait rapidement figure d'homme providentiel et vénéré. À partir d'octobre 1940, les différents évêques ne se lassent pas des évocations les plus élogieuses vis-à-vis du maréchal. On peut dire que l'État français de Pétain va rechercher avec succès le soutien de l'Église catholique.

L'homélie de novembre 1940 du cardinal Gerlier n'est pas un cas isolé. En octobre 1940, l'archevêque d'Aix-en-Provence, M^{gr} du Bois de la Villerabel, le premier, exhorte ses prêtres à se serrer, sans hésitation autour de l'illustre maréchal. Le 11 novembre, M^{gr} Piguët, évêque de Clermont-Ferrand salue dans le chef de l'État, une chance pour la France « dotée par la Providence de l'homme capable d'atténuer ses malheurs... ». En cette fin de l'année 1940, les déclarations d'évêques en faveur du nouveau régime sont si nombreuses qu'en 1942, les services de propagande les réuniront dans une brochure largement diffusée.

Si à Toulouse, l'archevêque, monseigneur Saliège entretient la flamme de la résistance spirituelle, notamment avec *La Semaine religieuse* du diocèse et, nous le verrons, s'il en est de même à Rouen, avec monseigneur Pierre Petit de Julleville et le *Bulletin religieux* de l'archidiocèse de Rouen, ils représentent des cas exceptionnels.

L'église de Lillebonne en résistance ?

Compte tenu de ce que l'on vient de voir, l'église de Lillebonne aborde les débuts de l'Occupation dans des conditions objectivement très favorables, d'autant plus que les Lillebonnais sont des pratiquants réguliers. L'église Notre-Dame est bondée lors de la Grand-messe du dimanche matin, et est encore bien remplie pour les Vêpres de l'après-midi, je peux en témoigner.

Et pourtant, l'église de Lillebonne va se démarquer de l'attitude officielle de l'église de France, en raison notamment de la personnalité exceptionnelle d'un prêtre lillebonnais, René Delalandre, qui va manifester très tôt son hostilité à l'occupant allemand.

René Delalandre appartenait à une vieille famille lillebonnaise, commerçants en chaussures, dont le magasin était situé place Carnot. Pendant la guerre il était professeur au Petit Séminaire de Rouen. Il venait régulièrement à Lillebonne, pour voir sa mère, veuve, qui habitait rue Césarine. Il entretenait une relation permanente avec le clergé local, notamment avec le curé-doyen Haquet et l'abbé Leclerc. La photo le représentant sur la place de l'église, le jour de la Fête-Dieu, au milieu des fidèles, en témoigne.

Son parcours personnel, ses liens avec l'archevêque de Rouen, Pierre Petit de Julleville éclairent sa grande influence sur l'attitude du curé-doyen Haquet, resté à l'écart du mouvement "Les Amis du Maréchal" comme des partis collaborationnistes et des autorités d'occupation.

Dans *Le Progrès* du 8 novembre 1940, un long article rend compte des cérémonies de la Fête de la Toussaint. On reproduit le sermon du Curé-Doyen Haquet dans lequel Pétain n'est pas cité une seule fois.

Monseigneur Petit de Julleville [mentor de l'abbé René Delalandre] est la cible privilégiée du journal collaborationniste *Je Suis Partout*, notamment après sa déclaration, à l'occasion de la disparition du cardinal Baudrillart. Il adresse à ses prêtres une mise en garde : « Surtout que les prêtres ne tombent pas dans l'erreur d'un prélat illustre pour l'église de France, dont la bonne foi a été surprise, ses forces déclinant. » Cela lui vaut les attaques de *Je Suis Partout* dans son édition du 9 octobre 1942. Il est qualifié "d'archevêque gaulliste". « Nous affirmons qu'un tract gaulliste circule dans le diocèse de Rouen. Et malheureusement les sentiments du haut clergé normand le rendent trop plausible. »

Je ne lis pas sans plaisir et sans intérêt, l'attitude courageuse de ce prélat, qui m'a appliqué l'onction de la confirmation de ma communion solennelle, en l'église de Notre-Dame de Lillebonne...

Le Progrès de Lillebonne, assure le relais des attaques de *Je suis Partout*, comme dans son édition du 28 avril 1944, dans un article intitulé « Soutanes de France » – sans référence – dans lequel on peut lire : « Les Allemands pour mobiliser leurs hommes contre les Bolcheviks, ont demandé des Français pour travailler en Allemagne. Aussitôt, les Anglo-Saxons et leurs amis de chez nous ont dénoncé à la conscience universelle ces "déportations". »

Lors de l'Assemblée des cardinaux et archevêques des 16 et 17 février 1944, Petit de Julleville se range aux côtés du Cardinal Gerlier qui demande une condamnation énergique de la réquisition de la main-d'œuvre.

On comprend dès lors que, dans le droit fil de la position de son chef hiérarchique, le 15 août 1942, Fête de la Vierge, en chaire de l'église de Lillebonne, l'abbé René Delalandre n'hésite pas à faire un sermon dans lequel il évoque Notre-Dame de Strasbourg et la Sainte Vierge qui protège la France. La teneur de ce sermon entraîne sa dénonciation et son arrestation ; Strasbourg était annexée de fait depuis 1940 et ce sermon apparaît comme une provocation par les autorités nazies.

Aux Archives du diocèse de Rouen, on trouve le détail des conditions de l'arrestation, de l'emprisonnement et de la condamnation de « Monsieur le Chanoine Delalandre, supérieur du Petit séminaire³⁰ ».

« Arrêté le 4 septembre 1942, le Chanoine René Delalandre fut enfermé dans une cellule de Palais de Justice de Rouen où il demeura du 4 septembre au 9 octobre 1942.

Condamné par un conseil de guerre allemand à six mois de prison, il fut incarcéré à la prison Bonne-Nouvelle, le 9 octobre 1942. Il en sortit le 11 avril 1943.

Arrêté pour propagande anglophile, il fut condamné « pour ses sentiments violemment anti-allemands. Il aurait exprimé disait son dénonciateur, ses sentiments dans la chaire de Lillebonne, le 15 août 1942. »

Ce sermon s'adressait à un très grand nombre de fidèles, la ferveur religieuse des Lillebonnais étant très importante à cette époque. On peut penser que nombre de Lillebonnais furent au courant de cette arrestation.

Cet événement n'entraîna pas la fin des déplacements de René Delalandre à Lillebonne, et, dans *Le Progrès de Lillebonne* du 14 juillet 1944, on annonce que le dimanche 16 juillet, à l'occasion de la Fête de l'adoration du Saint-Sacrement, seront célébrés une Grand-messe à 10 heures et des vêpres à 15 heures sous la présidence de M. Le Chanoine Delalandre, supérieur du Petit-Séminaire. »

La Fête du Saint-Sacrement, ou Fête-Dieu est la commémoration de la présence de Jésus-Christ dans le sacrement de l'eucharistie. Une procession sort de l'église pour rejoindre un

³⁰ Archives du diocèse de Rouen, « Liste des prêtres arrêtés et déportés (1940 – 1944) », carton 614.

ostensoir situé à l'extrémité de la place de l'église. L'ostensoir est un objet liturgique qui permet de contenir l'hostie consacrée et de l'exposer à l'adoration des disciples. Le prêtre porte l'Eucharistie jusqu'à l'ostensoir. Le Saint-Sacrement est abrité sous un dais porté par quatre notables.

On dispose, grâce au photographe Ridet, des photos qui montrent l'importance de ce que fut cette célébration sur la voie publique, avec une place Carnot, noire de monde, en présence du Chanoine Delalandre au milieu des fidèles. Son neveu, René Delalandre – doublement homonyme – était présent et on en a un souvenir précis : une photo.

La Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC) au parcours lillebonnais insolite

La Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC) est une association chrétienne de jeunes du milieu ouvrier, considérée comme étant située à gauche, impliquée dans les luttes sociales. Elle fut fondée en 1925, en Belgique, par le père Joseph Cardjin et connut sa période la plus faste à l'époque des prêtres-ouvriers.

Nous disposons de la lettre du représentant lillebonnais de la section locale, adressée au maire de Lillebonne, qui présente la JOC sous un jour surprenant et insolite, qui s'écarte tout à fait de cette présentation.

Elle concerne l'annonce de la projection prévue du film de Marcel Carné, *Hôtel du Nord*, au cinéma Atlantide. Elle est signée par M. A. Paillette, résidant Place du Marché, qui se présente comme le président de la section locale. Chaque instance devait être représentée par un adulte, prêtre ou laïc.

M. Paillette précise que « nous considérons que ce film est immoral et il serait souhaitable, à notre avis, qu'il soit interdit dans notre ville.

Au moment où l'on parle avec tant de ferveur du relèvement de la France par la jeunesse, où l'on fait appel aux forces morales de notre pays, il est vraiment regrettable que de telles insanités soient présentées au public. Ces spectacles mettent en valeur le crime, le divorce, l'indiscipline morale, tous sentiments combattus par le gouvernement français et qui dégradent et font perdre à l'homme, et particulièrement aux jeunes, toute idée de dignité et de respect.

En conséquence, nous vous demandons, Monsieur le Maire, au nom de tous les jeunes ouvriers de Lillebonne, et afin qu'il ne soit pas porté atteinte à leur dignité, de prendre toutes mesures nécessaires pour que soit interdit le film "HÔTEL DU NORD".

Nous joignons à la présente une copie de la lettre que nous avons reçue de la Centrale d'Action Catholique pour le cinéma et la radio et donnant l'analyse et le scénario du film.

Espérant qu'une suite favorable sera donnée à notre démarche, et avec nos remerciements anticipés.... »³¹

La lettre de la Centrale d'action catholique vaut son pesant d'eau bénite...

On présente d'abord le SCÉNARIO :

« Pierre et Renée ont décidé d'en finir avec la vie. Ils louent une chambre à L'Hôtel du Nord. Pierre tuera d'abord Renée et se suicidera ensuite. Mais après avoir tiré sur la jeune femme. Pierre hésite à se tuer et l'arrivée d'un voisin l'empêche de mettre son projet à exécution. Il fuit ; et le lendemain matin se constitue prisonnier. Renée n'est que blessée. Elle tente de sauver et d'innocenter Pierre et après sa condamnation elle sera fidèle à le visiter dans sa prison. Pierre résistera d'abord à l'amour de Renée et s'accusant lui-même, il cherchera à

³¹ Archives municipales de Lillebonne.

se rendre odieux à Renée. Mais chez celle-ci l'amour est plus fort que la pitié, lorsque Pierre aura purgé sa peine de prison, Renée l'épousera. »

Puis vient la MORALE :

« Tout est immoral dans cette histoire. Le suicide initial qui apparaît comme un assassinat. Les sentiments exprimés par les acteurs ; le milieu infect où évoluent les personnages : souteneurs, amants, rivaux, maîtresses, prostituées, etc... Dialogue très cru, déshabillé persistant, attitudes équivoques. »

Le maire répondit-il à cette lettre ? la projection du film se fit sans problème.

L'ANTISÉMITISME À LILLEBONNE

Nous l'avons vu, l'antisémitisme a marqué pendant l'entre-deux-guerres la vie politique à l'échelle de la ville et du canton, en raison de la personnalité d'un israélite, Raymond Lindon, maire d'Etretat, radical, qui apparaissait comme un dangereux adversaire pour les élus de droite. *Le Progrès de Lillebonne* assurait la diffusion des pires attaques anti-juives le concernant.

L'Occupation et le contrôle du *Progrès* par les autorités militaires allemandes allaient assurer la diffusion auprès de la population de toutes les ordonnances de l'occupant comme des mesures du gouvernement de Vichy, prises dès le 3 octobre 1940, avec le statut de Juifs. Cette propagande, violente, eut-elle quelque succès dans la population ? On peut en douter.

Le cas Rosenberg

Le problème de l'antisémitisme à Lillebonne sous l'Occupation va se poser à partir du cas Rosenberg. Le docteur Tibor Rosenberg est né à Budapest le 10 avril 1906 ; il a son cabinet à Lillebonne, au 5 rue de la Paix [rue du docteur Léonard]. Son épouse, Brandla (future Blanche), née Friedman, est née à Varsovie, le 8 novembre 1908. Ils se sont mariés à Paris, le 18 avril 1936. De leur union sont nés deux garçons : Armand, né le 20 décembre 1938 et Daniel le 9 mai 1940.

À la déclaration de guerre, le docteur Rosenberg est mobilisé dans l'armée française et affecté comme médecin-adjutant au 5^{ème} régiment de génie. Il est fait prisonnier et déporté en Allemagne. Suite à une maladie contractée à l'infirmerie du camp de prisonniers de Kremsgeniendorf, il meurt à l'hôpital de la ville, le 31 décembre 1941.

Ses patients de Gravenchon tinrent à faire paraître un Avis dans *Le Progrès de Lillebonne*. « En reconnaissance des bons soins donnés par le docteur Rosenberg, un groupe de ses clients de Gravenchon prie Madame Rosenberg et ses enfants de trouver ici toutes leurs sincères condoléances et l'expression de leur sympathie à l'occasion du grand deuil qui les touche. »

Madame Rosenberg, est diplômée de la faculté de médecine de Paris et de l'Institut de radiologie. Lors de l'exode de juin 1940, tous les médecins ayant quitté la ville, elle accepte sans hésiter de se mettre à la disposition de la population. Elle devient « doctoresse du canton de Lillebonne », affectée à l'hôpital de Lillebonne. Elle souhaite succéder à son mari, mais elle peut lire dans *Le Progrès de Lillebonne* du 6 juillet 1941 un article intitulé « Statut des Juifs » dans lequel il est indiqué qu'une nouvelle loi « portant statut des juifs », parue au J.O. du 14 juin 1941, indique que « le pourcentage des juifs admis à exercer la médecine ou la professions d'avocat est fixé à 2 pour 100. ». Par ailleurs, le décret du 23 août 1940 conditionne la profession de médecin aux personnes de nationalité française, nées d'un père français ou naturalisées avant 1927. »

Mme Rosenberg fut arrêtée chez elle, à Lillebonne, rue Saint-Léonard, le 18 janvier 1943. Jean Serin a fait le récit de ce tragique événement : « En janvier 1943, un gendarme de Lillebonne, monsieur Hervé, prévient le docteur Trançon, maire de la ville, et monsieur Deslandes, adjoint au maire, de l'imminence de l'arrestation de madame Rosenberg et de ses deux fils. Monsieur Deslandes décide, en accord avec son épouse, de recueillir les deux garçons, mais leur mère refuse absolument de se séparer de ses deux enfants. Monsieur Drambrean, voisin de madame Rosenberg, est également prévenu par monsieur Hervé du sort qui attend celle-ci. Madame Rosenberg refuse de croire à son arrestation, son mari est mort pour la France, elle a la conviction de ne courir aucun risque. Elle refuse également à monsieur Drambrean de lui confier ses deux garçons. Le 18 janvier, madame Rosenberg et ses deux fils âgés de trois et quatre ans sont amenés à la gendarmerie de Lillebonne. Puis ils sont transférés au Havre avant d'être dirigés vers le camp de Drancy où ils restent jusqu'au 9

mars, date à laquelle ils sont transférés à Beaune-la-Rolande. Madame Rosenberg et ses deux garçons reviennent à Drancy le 11 juillet pour être déportés vers le camp d'Auschwitz³². »

Guy Grenet en a fait une version qui évoque les conditions du transfert de Drancy à Auschwitz : « Mme Rosenberg et ses enfants partiront le 31 juillet de Drancy, par le convoi n° 58. A l'arrivée à Auschwitz, 727 furent immédiatement gazés, dont Brandla, Armand et Daniel Rosenberg³³. » Guy Grenet considère que, « il semble que les autorités administratives de la ville, pourtant prévenues par un des gendarmes, M. Hervé, de l'imminence de cette arrestation, n'aient pas fait grand-chose pour tenter de sauver les malheureux. » Accusation grave qu'il justifie par le fait que, selon lui, « elles étaient nommées par les autorités de Vichy et qu'elles témoignaient d'un pétainisme affiché au nom de la "révolution nationale" chère au Maréchal ! ».

En 1943 se pose la question de la succession du Dr Rosenberg, l'ordonnance allemande du 18 octobre 1940, dite *Ordonnance d'Aryanisation*, plaçant sous séquestre les entreprises et biens appartenant aux Juifs absents ou arrêtés. Le 18 mars 1943, avec comme objet : « Affaires juives – Dr Rosenberg », le sous-préfet du Havre, adresse au Maire de Lillebonne, le Dr Trançon, un courrier dans lequel il lui demande de lui proposer un notaire honoraire du canton « susceptible d'être nommé administrateur de la succession du Dr ROSENBERG, israélite, décédé en captivité, qui demeurait à Lillebonne.

Par ailleurs, il convient également d'opérer l'aryanisation du cabinet médical de l'intéressé. Vous voudrez bien également me faire connaître à ce sujet si vous accepteriez, personnellement, d'être nommé administrateur provisoire. Dans la négative, il y aurait lieu de me suggérer le nom d'un de vos confrères. » En marge, de façon manuscrite, est indiqué le nom de Me DUPARC, notaire au Havre³⁴. Quelle suite donna le maire à cette injonction impérative du sous-préfet ?

C'est le Dr Hovaguimian qui succéda au Dr Rosenberg. Cette succession ne fut pas appréciée par tous les Lillebonnais et le Dr Hovaguimian crut devoir faire paraître une mise au point dans *Le Progrès de Lillebonne* du 19 novembre 1943 :

« Le docteur Hovaguimian tient à préciser ce qui suit sur certains bruits qui circulent dans la ville et d'après lesquels les malades seraient mal soignés, mal nourris ou refusés à l'hôpital de Lillebonne quand ils se présentaient de sa part. Jamais le Docteur Hovaguimian n'a propagé de tels bruits. L'unique responsable semble être une personne demeurant à Lillebonne. [...] Ces calomnies ont eu les plus fâcheuses conséquences d'autant plus qu'il est prouvé que nul reproche ne peut être adressé au Docteur Hovaguimian quant au diagnostic et au traitement de la maladie.

Devant les propos diffamatoires tenus par cette personne, en présence de nombreux témoins, le Dr Hovaguimian n'hésite pas à traduire en justice ladite personne. »

Des Lillebonnais ont tenu, très tôt après la Libération, à marquer d'un souvenir ce que fut le martyr de la famille Rosenberg, et à rappeler ce qu'ils avaient apporté à la vie de la cité. Dès le premier conseil municipal d'après la Libération, Francis Jarlégan, résistant, président du Conseil de libération de Lillebonne, « demande, au nom de la Ligue des droits de l'homme, qu'une rue de Lillebonne porte le nom du Dr Rosenberg. C'est par 16 voix contre 2 que cette proposition est acceptée ; c'est la rue du Calvaire qui portera dorénavant le nom du Dr Rosenberg. » C'est une rue que j'emprunterai régulièrement, lorsque, professeur au lycée de Lillebonne, je rejoindrai mon domicile, rue Kinkerville.

³² Jean Serin, « De la guerre à la Libération – Lillebonne sous l'Occupation », dans *Lillebonne*, impr. Maury, 1989, p. 355.

³³ Guy Grenet, « Les Rosenberg gazés à Auschwitz », *Le Courrier Cauchois*, 24 avril 2009.

³⁴ Archives municipales de Lillebonne.

Lucien Brochard, pharmacien, fera une mise au point, dans *L'Écho de Lillebonne* du 9 octobre 1945, au sujet de ce qu'il considère comme un désintéret de la population à propos de l'histoire des Rosenberg, en rappelant son action personnelle :

« Maintenant, honorer la mémoire du docteur ROSENBERG, mort au service de la France, c'est un sentiment auquel on ne peut qu'applaudir. Que sont devenus sa veuve et ses deux petits gosses. Ne serait-il pas urgent d'essayer de connaître leur destin ? Ont-ils disparu dans la fournaise des camps allemands inventés par la perversion teutonne ? Qui s'en préoccupe ? On me permettra une note un peu personnelle : pendant l'occupation allemande, quand la mère eut à constituer le conseil de famille de ses enfants, d'origine juive, la fonction de membre parut n'offrir aucun attrait à des amis intimes. Deux hommes dans le canton, acceptèrent cependant cette mission : M. Lebas, instituteur à Triquerville, et moi-même. Je rappelle ce fait pour lever toute équivoque quant aux sentiments qui ont pu inspirer mon plaidoyer. »

Il faut rappeler, en conclusion, qu'une stèle érigée dans le jardin Jean-Rostand porte les noms des Rosenberg, avec celui de René Coutey, sous l'intitulé « A toutes les victimes du fascisme », et que l'hôpital et l'EHPAD de la ville portent le nom de Rosenberg.

Le Progrès de Lillebonne, relais de l'occupant et du gouvernement de Vichy

Le 2 août 1940, sous le titre « Perte de la nationalité française », *Le Progrès de Lillebonne* signale que « le Journal Officiel publie un décret signé par le maréchal Pétain, chef de l'Etat français, portant la date du 22 juillet. » Même si le texte n'en fait pas mention, les historiens considèrent qu'il visait avant tout les Juifs. Voici le premier article :

« Tout Français ayant quitté le territoire métropolitain entre le 10 mai et le 30 juin 1940 pour se rendre à l'étranger, sans ordre de mission régulier émanant d'une autorité compétente ou sans motif légitime, sera considéré comme ayant manqué aux charges et aux devoirs qui incombent aux membres de l'unité nationale et, par suite, avoir renoncé à la nationalité française. Il sera, en conséquence, déchu de cette nationalité sur l'ordonnance du garde des sceaux, ministre du secrétaire d'Etat à la justice. »

Le décret spécifie que cette mesure de dénationalisation pourra être étendue à la femme et aux enfants qui auraient accompagné l'intéressé dans sa fuite. Le général Charles de Gaulle, parti à Londres, est bien entendu visé.

Les biens appartenant à la personne ainsi déchue de la nationalité française seront placés sous séquestre. Ils seront liquidés au bout de six mois et le produit de cette liquidation sera versé à la Caisse Nationale. » Le garde des sceaux, ministre de la Justice, est Raphaël Alibert, partisan de fermeté et d'exemplarité, dont les services travaillent à la discrimination juridique des Juifs.

L'auteur de l'article ajoute : « On fait remarquer que parmi les personnes frappées par ce décret, figurent notamment MM. Jean Zay, Mendès France, israélites », partis à bord du navire *Le Massilia*, pour poursuivre le combat en Afrique du nord.

L'édition du 20 septembre revient sur le sujet, sous le titre : « La fortune des Rothschild est née sur notre sol de la défaite de Waterloo ».

« Dans la liste publiée sur la déchéance de 15 fuyards, il est utile de faire une distinction. Une catégorie de déchus comporte la fine fleur de l'aristocratie juive. Leur séjour prend fin avec notre désastre. Certains de ces déchus ont poussé plus loin leur néfaste besogne : ils ont prétendu diriger l'Etat. Ils ont favorisé les excès de loisirs au moment où les voisins de la France faisaient un effort de travail passionné. Quinze de ces grands coupables sont déchus de la nationalité française. Il est excellent que leurs biens aillent alimenter les caisses du Secours National. Ils ont d'ailleurs certainement pris leurs précautions pour emporter dans leur fuite le principal de leur fortune mais leurs biens immobiliers sont restés. Le nouveau gouvernement du maréchal Pétain vient de faire preuve de justice et d'énergie. »

Les lois du gouvernement de Vichy sont toutes prises avec l'aval de Pétain, chef de l'État français. Le 3 octobre 1940, une loi portant statut des Juifs exclut les Juifs de tout poste dans la fonction publique et dans les professions artistiques.

Le 29 novembre on peut lire le premier éditorial de l'AFP : « Pétain incarnation de la conscience française ». L'hebdomadaire va reproduire fidèlement les articles de l'agence Inter-France, formidable outil de la propagande nazie.

Une nouvelle loi « portant statut des juifs » est publiée au J.O. du 14 juin 1941. *Le Progrès de Lillebonne* du 6 juillet l'annonce sous le titre « Le Statut des Juifs » ;

Comme l'a précisé Xavier Vallat, le commissaire aux questions juives, « les mesures arrêtées par le gouvernement français ne pouvaient être que préparatoires et provisoires, le problème juif étant de caractère européen. » Il est précisé que : « le pourcentage des juifs, admis à exercer la médecine ou la profession d'avocat est fixé à 2 pour cent. »

Un dernier alinéa concerne le « recensement des juifs ». : « Le Statut des juifs prévoit un recensement général, avant le 2 juillet 1941, de tous les israélites établis en France. »

Dans son édition du 13 février 1942, *Le Progrès de Lillebonne* publie la « Sixième ordonnance en date du 2 février 1942 relative aux mesures contre les Juifs ». Elle est signée par le *Militärbefehlshaber in Frankreich*, c'est-à-dire le Commandement militaire des forces d'occupation. Elle organise de façon drastique la vie quotidienne des Juifs.

« 1° Limitation des heures de sortie : il est interdit aux juifs d'être hors de leur logement entre 20 heures et 6 h.

2° Il est interdit aux juifs de changer le lieu de leur résidence actuelle. »

On précise les dispositions pénales :

« Celui qui contreviendra aux dispositions de la présente ordonnance sera puni d'emprisonnement et d'amende ou d'une de ces peines. En outre, le coupable pourra être interné dans un camp de juifs. »

Le Progrès de Lillebonne va maintenant multiplier les articles antisémites de l'agence Inter-France. Ainsi, celui du 1^{er} juillet 1942, particulièrement violent³⁵.

« Il est des Français qui s'indignent des mesures prises contre les Juifs. On les comprendrait ces bonnes âmes, si les lois édictées par le Maréchal constituaient une persécution et une tyrannie contre cette tribu venue à travers plus ou moins de péripéties jusque sur notre territoire. Mais en réalité, il s'agit simplement de nous préserver contre l'envahissement réel de tous apatrides poussés chez nous par le malheur et attirés par notre libéralisme de benêts. »

On revient sur le sujet le 24 juillet sous le titre « L'invasion juive », démontrant le phénomène, chiffres à l'appui : « Quelques chiffres rendent sensibles l'invasion graduelle. En 1940, il y avait en France 1.200.000 sur 42 millions d'habitants. La population juive s'était accrue de 2.243 p. cent tandis que la population française n'avait augmenté que de 44 p. cent.

³⁵ « On a raison de se méfier », *Le Progrès de Lillebonne*, 1^{er} juillet 1942.

LES RÉSISTANTS

C'est avec *L'Écho de Lillebonne*, qui remplace *Le Progrès de Lillebonne*, [marqué par la collaboration], dont le premier numéro paraît le vendredi 22 septembre 1944, que l'on découvre les noms des résistants lillebonnais et le réseau auxquels ils se rattachent. Comme ailleurs, la présence de résistants de « la dernière heure », oblige à la plus grande prudence.

Les socialistes de "Libération – Nord"

Un homme se détache très tôt : Francis Jarlégan, qui appartient à « Libération – Nord » (*Libé - Nord*), un des principaux mouvements de la Résistance française, créé par Christian Pineau, dès la fin de l'année 1940. Le mouvement est surtout formé de socialistes, auxquels se rattachent des cégétistes et des chrétiens. Cette équipe de *Libé-Nord* de Lillebonne associée aux équipes de Bolbec et de Saint-Romain, sous les ordres de Lionel Pouchin, menèrent une guérilla intensive, s'emparant de Tancarville le 28 août 1944.

Francis Jarlégan est receveur-buraliste, rue Thiers, et relève de l'administration des Douanes. Il est socialiste, appartient à la S.F.I.O, et en sera son représentant à la Libération. En sa qualité de président du Comité local de libération (CLL), il fera des interventions remarquées au congrès du Comité départemental de libération (CDL), à Rouen.

Les Forces Françaises de l'Intérieur (FFI)

Les membres des Forces Françaises de l'Intérieur (F.F.I.) sont les plus nombreux mais présentent une grande diversité. La création des FFI résulte de la fusion, en février 1944, de nombreux autres mouvements. Y eut-il un chef des FFI lillebonnais ? Les problèmes qui se posèrent à la Libération permettent d'en douter, même si quelques noms se détachent. Pour beaucoup, c'est une volonté personnelle de s'associer aux combats pour l'expulsion du Boche.

Le récit de Lucien Brognard, présentant en détail le rôle de certains membres des F.F.I. dans les contacts avec les militaires de forces alliées chargées de la prise de la ville, nous est précieux. Il met en valeur quelques noms qui se distingueront. On les retrouvera dans le Comité local de libération (CLL). J'en connaissais personnellement quelques-uns, comme Elisée Gomont, menuisier, père de mes copains Philippe et Pierre ; Clotaire Frébourg, employé à la Vacuum, père de Claude, mon copain de football, qui se distinguera comme joueur, puis comme président de l'U.S. Lillebonne.

Pas de véritable chef des FFI, mais l'un d'entre eux, se distinguera lors de la libération de la ville : Drambreant.

Le drapeau tricolore du 11 novembre 1943

Le 11 novembre 1943, je suis au 20 rue Kinkerville, à Lillebonne. C'est un jour comme les autres puisque nous sommes sous l'Occupation, et aucune manifestation patriotique n'est autorisée. Pourtant, vers 9 heures quelqu'un vient dire à mon oncle qu'un drapeau tricolore flotte en haut du Cirque romain (On ne l'avait pas encore baptisé en Théâtre romain). Beaucoup de monde sur la place de la Mairie pour admirer l'étendard national. Curieusement, les Allemands ne le feront disparaître qu'en fin de matinée. C'est Elisée Gomont qui l'avait planté. Membre des FFI, aidé par Lévesque, il était très fier, à juste titre, de ce geste patriotique courageux. On dispose de la lettre envoyée à sa sœur Yvonne religieuse de la Communauté des Sœurs d'Hernemont, dans laquelle il évoque la cérémonie du 3 septembre 1944

[Lillebonne a été libérée quatre jours avant] : « Nous avons chanté la Marseillaise, sous le drapeau FFI devant la Mairie de Lillebonne, et c'était à moi l'honneur de le porter au cimetière, au monument de la guerre 14-18, après l'avoir planté dans le Cirque romain, la nuit du 11 novembre 1943. »

Le Front National

On trouve un assez grand nombre de résistants de Lillebonne et surtout de Notre-Dame-de-Gravenchon qui se rattachent au "Front National". Il faut être prudent pour les situer précisément, car s'il fut créé à l'instigation du parti communiste, le Front National recruta dans tous les milieux sociaux, politiques et confessionnels. Mais, s'ils appliquèrent dans bien des régions, les consignes d'actions du parti communiste (exécution de soldats allemands), il ne semble pas que ce fut le cas à Lillebonne et Gravenchon.

Très peu de renseignements sur les actions de résistance de la section locale du "Front National" de N/D de Gravenchon. En revanche, elle témoigne d'une grande activité dès les premiers jours qui suivent la Libération. Le Bureau, très organisé se répartit les tâches : président, secrétaire, trésorier, un chargé du contrôle du ravitaillement. On a même un archiviste ! Gaston Daize est proclamé président d'honneur. Le président, Raymond Renault intervient par des communiqués dans *L'Écho de Lillebonne*, notamment pour lutter contre les accusations, les règlements de compte de l'épuration. Son billet, à ce sujet, est bien envoyé...

« On dit... On dit...

J'estime qu'il est temps d'en finir avec les accusations portées contre un tel ou un tel. Ou bien un tel est coupable, d'intelligence, dénonciation, commerce, avec l'ennemi, ou bien ces bruits sont colportés dans le but de nuire. En conséquence, je demande à toutes les personnes ayant été témoins d'un fait masqué, de le communiquer à un représentant de la Section du "Front National", à N.-D. de Gravenchon.

Les portes du "Front National" sont ouvertes à tous les Français honnêtes. »

1944 : LA FIN DE L'OCCUPATION

Juin 1944 : le climat s'alourdit

Le Progrès de Lillebonne du 16 juin 1944 publie un Avis *Der Militaerbefelshaber in Frankreich*. Des mouvements d'hostilité aux troupes d'occupation se multipliant, les autorités nazies jugent utile de mettre en garde la population et de préciser l'application d'éventuelles sanctions :

« En vue d'inciter la population à entrer dans les groupes de résistants, les puissances ennemies tentent de répandre dans le peuple français l'idée que les membres des groupes de résistance, en raison de certaines mesures d'organisation et grâce au port d'insignes extérieurs, sont assimilés à des soldats réguliers et peuvent, de ce fait, se considérer comme protégés contre les traitements réservés aux francs-tireurs. A l'encontre de cette propagande, il est affirmé ce qui suit :

Le droit international n'accorde pas aux individus participant à des mouvements insurrectionnels sur les arrières de la puissance occupante, à laquelle peuvent prétendre des soldats réguliers. Aucune disposition, aucune déclaration des puissances ennemies ne peuvent rien changer à cette situation.

D'autre part, il est signalé expressément par l'article 10 de la convention d'armistice franco-allemande que les ressortissants français qui, après la conclusion de cette convention combattront contre le Reich allemand seront traités par les troupes allemandes comme des francs-tireurs.

Les rebelles tombant entre leurs mains ne seront donc pas traités comme prisonniers de guerre et seront passibles de la peine capitale, conformément aux lois de guerre.»

Der Militaerbefelshaber
In frankreich

« Le 23 février 1944, M. Basile Roulois, ajusteur à la Vacuum, qui se rendait à son travail à bicyclette, est retrouvé le corps criblé de balles, au bord de la route, près du Pont du Mesnil. On suppose qu'une patrouille allemande lui a fait des sommations pour qu'il s'arrête, mais comme M. Roulois est atteint de surdit , il a d  continuer à circuler et a été ainsi froidement abattu³⁶. »

Abris et tranchées contre les bombardements

Les bombardements se multipliant, le gouvernement encourage la population à établir des tranchées-abris familiales, et peuvent prétendre à la subvention accordée par l'État, pour l'exécution de ces travaux de protection. Le délai pour la déclaration de ces tranchées est prorogé jusqu'au 3 août 1944, au plus tard.

Sur la pression des autorités allemandes qui établissent eux-mêmes des tranchées, la mairie publie une mise en garde concernant les détériorations de ces tranchées :

« L'armée allemande signale que les trous et tranchées creusés par ses soins sur la grande route [la rue Victor Hugo, que l'on appelle à l'époque "La route de Rouen"] ont été détériorés, et des pancartes indicatrices enlevées. La population de Lillebonne en est rendue responsable et ces actes sont considérés comme sabotage. La ville de Lillebonne a été mise en demeure sous menaces sévères, de remettre ces tranchées en état.

Le Kreixkommandant du Havre a donné des instructions ; dorénavant les soldats feront usage de leurs armes sans sommation, contre toutes personnes s'approchant de trous, tranchées, pancartes ou autres travaux militaires.

³⁶ Jean Serin, op. cit., p. 345.

Le Maire, en raison de ces prescriptions sévères, recommande à la population de veiller très attentivement à ce qu'aucune nouvelle dégradation ne soit à nouveau commise et recommande spécialement aux familles d'interdire aux enfants de circuler sur la voie publique
Lillebonne, le 17 juin 1944,

Le Maire : Dr Trançon.

L'accueil des réfugiés havrais

Le temps passant, les bombardements et des conditions de vie de plus en plus difficiles, les évacuations de Havrais se multiplient. *Le Progrès de Lillebonne* du 30 juin 1944 consacre un article aux « Évacués du Havre ». La ville de Lillebonne, Chef-lieu de canton, a la charge de les répartir dans les communes avoisinantes.

« Mardi dernier, vers 1 heure du matin un train de 200 réfugiés havrais est arrivé en gare de Lillebonne.

Il s'agissait de femmes, vieillards, infirmes et enfants qui furent reçus par M. le Dr Trançon, maire, Poulingue, secrétaire général, l'économiste de l'hôpital-hospice de Lillebonne et les équipes nationales.

Dès que le convoi fut en gare, une distribution de couvertures fut faite à ces réfugiés et du lait offert aux enfants.

Priés instamment de rester dans les compartiments des wagons jusqu'au matin 6 heures, les 200 Havrais reçurent une soupe ainsi que du lait chaud.

Ils furent dirigés ensuite vers les lieux d'hébergement en voitures hippomobiles : 31 à La-Trinité-du-Mont, 24 à Grandcamp, 19 à Notre-Dame-de-Gravenchon, 33 à Auberville-la-Campagne, 18 à La Frenaye et 15 à Triquerville, le reste s'est réparti par ses propres moyens dans les environs. »

Les asperges de Rommel

Il s'agissait de pieux en bois, d'environ 4 mètres de longueur, baptisés « asperges de Rommel » par les Français. Éléments de défense, érigés en 1944, à l'initiative du maréchal Erwin Rommel, ils étaient destinés à renforcer les défenses côtières sur les plages, dans le but de gêner les péniches de débarquement, mais aussi, à l'intérieur, à proximité des côtes, afin d'empêcher les atterrissages d'avions et de planeurs.

J'en ai vu de nombreuses sur la plage du Havre, après la Libération, lorsque, pour nous baigner, nous affrontions les barbelés qui y étaient associés.

L'occupant faisait appel aux habitants pour l'installation de ces pieux. L'annonce paraît dans *Le Progrès de Lillebonne* du 2 juin 1944. La réticence des Lillebonnais entraîna des menaces et des réquisitions. « Tous les hommes valides, de 14 à 60 ans, sont réquisitionnés pour couper les arbres, creuser des trous et planter des asperges. Ces travaux sont bien payés, avec des billets neufs. Fréquemment, et à condition de les rétribuer, les soldats allemands qui surveillent les ouvriers français se montrent larges en comptabilisant des travaux non effectués³⁷. »

M. Gomont, le menuisier, est réquisitionné pour réaliser les masses à clôture qu'on utilise pour enfoncer les pieux. C'est une obligation, Cela lui rapporte bien, et cela ne manquera pas d'être rappelé par certains Lillebonnais, lors de l'épuration,... On oubliait qu'il avait été requis pour faire ce travail et qu'il avait été un authentique résistant.... Il en fut très marqué.

³⁷ Jean Serin, op. cit., p. 345.

LES COMBATS DE LA LIBÉRATION

Des groupes de résistants au-devant des libérateurs

Grâce à M. Lucien Brognard, pharmacien à Lillebonne, rue Gambetta, nous disposons d'un récit détaillé des opérations des troupes alliées, avec l'aide de résistants, dans le cadre de la prise d'assaut de la ville. À partir du 31 août 1945, dans *L'Echo de Lillebonne*, il publie une série d'articles qu'il intitule :

« Anniversaire de la libération de Lillebonne ».

Il décrit avec talent la fuite des autorités d'occupation, la débandade d'une armée en déroute, au jour le jour, jusqu'au 31 août 1944, jour de l'arrivée des véhicules blindés anglais.

À partir d'une reconstitution des phases des opérations militaires, des témoignages de résistants de Lillebonne et de la commune de Norville³⁸, il dresse un tableau de qualité de cet événement en y associant les manifestations de joie de la population.

Le commandement des troupes alliées prépare l'investissement de la ville depuis la rive gauche de la Seine. L'artillerie doit d'abord multiplier les tirs sur Lillebonne et les communes environnantes : Quillebeuf et Norville notamment.

Deux habitants de Norville vont prendre l'initiative de traverser la Seine pour tenter de joindre l'armée anglaise afin de les dissuader de poursuivre les bombardements sur Norville : le curé, l'abbé Philippe, et M. Guérout. Le mardi 29 août ils rejoignent un officier anglais qui passe la Seine avec un sous-officier.

Le mercredi 30 août, un groupe de FFI lillebonnais tente également de joindre les militaires anglais, pour éviter un pilonnage de la ville. Lucien Brognard emprunte son récit à deux témoignages :

« 1° Au rapport rendu public du chef de l'expédition.

2° Aux détails concordants et complémentaires, que m'a communiqué un membre du groupe qui prit part à l'expédition. »

« Une délégation du groupe lillebonnais des Forces Françaises de l'Intérieur décide de se rendre à Port-Jérôme pour s'assurer qu'il ne restait pas d'Allemands sur les bords du fleuve et pour essayer d'entrer en contact avec les Anglais. Le chef, M. Drambrean, avait précédé à bicyclette les autres membres du groupe, notamment : MM. Marceau Vuarnier et Leber qui gagnèrent la rive vers 9 heures. En cours de route, ils furent rejoints par M. Debris, qui parle la langue anglaise et qui servit d'interprète ; M. Roussel fils se joignit à eux au Mesnil. Ils étaient tous armés. À leur arrivée, le chef avait déjà fait des signaux vers Quillebeuf pour qu'on vienne vers eux afin de leur permettre de traverser le fleuve. Après quelques minutes d'attente, deux hommes détachent une barque et rament dans leur direction. Dès l'accostage MM. Drambrean, Debris et Marceau Vuarnier prennent place dans la barque ; les autres restent à monter la garde sur la rive droite. »

Sur le quai, c'est la rencontre avec des Anglais, et Drambrean peut annoncer à un colonel anglais le départ des Allemands, ce qui permet d'éviter le tir d'artillerie prévu le jour même de 10 heures à midi. Une patrouille anglaise gagnera Lillebonne au cours de l'après-midi.

L'armée allemande en débandade

À Lillebonne, le dimanche 13 août 1944, de nombreux véhicules de l'armée allemande stationnaient dans le parc du château, attendant un ordre qui ne venait pas. « On chuchotait que les Allemands préparaient l'évacuation de l'hôpital qui avait abrité jusqu'à 700 blessés,

³⁸ Norville est une commune rurale, située à 11 km de Lillebonne.

après les bombardements du Havre de la mi-juin. Le mardi 15, la nouvelle se répand du départ prochain de la *Kommandantur*.

Lucien Brognard décrit avec précision le climat de la ville en cette fin du mois d'août qui précède le départ des Allemands :

« Dans la nuit du mercredi 23 au 24 août, je m'aperçois que le courant de circulation est maintenant inversé et que les Allemands se dirigent non plus vers la Seine mais vont en direction de Grandcamp, c'est-à-dire vers l'est, et j'apprends bientôt que, depuis huit jours, des pancartes posées sur les chemins indiquent la direction de Neufchâtel, autrement dit le chemin de la retraite.

Les événements vont maintenant se précipiter. C'est le samedi 26 août, alors que les obus tombaient sur Quillebeuf, que le défilé des allemands a commencé dans Lillebonne. Tantôt isolés, tantôt groupés, nous les avons vus hâves, harassés, déguenillés, fourbus, découragés, affamés ; un certain nombre, presque nus, avaient traversé le fleuve à la nage, sans armes pour la plupart, sauf les sous-officiers qui avaient conservé le revolver. Toute la nuit du samedi au dimanche, toute la journée, le défilé s'est poursuivi sans interruption.

Passé minuit, une cinquantaine se sont présentés à la porte d'un estaminet de la rue Gambetta et d'un coup d'épaule ont enfoncé la porte et pénétré dans l'établissement, et, après avoir visité la cave, ont fait main basse sur tout ce qui était à leur convenance.

Sur tous les chemins venant de la direction de la Seine, les Allemands passaient parfois par centaines. Ils pénétraient dans les fermes et, sous la menace de leurs armes, s'emparaient de tout ce qui pouvait leur être utile : voitures, charrettes, autos, bicyclettes, chevaux, avoine, volailles. La quantité de chevaux volés est innombrable. Je connais des fermes où tous les chevaux ont été enlevés³⁹. »

³⁹ Lucien Brognard, « Anniversaire de la libération de Lillebonne », *L'Écho de Lillebonne*, 31 août 1945.

LILLEBONNE EST LIBÉRÉE

Le lundi 28 août, Lucien Brognard reprend son récit : « Vers la fin de l'après-midi, un bruit court, un bruit discret, incertain d'abord, qui s'affirme par la suite : on dit qu'à l'hôtel de ville, l'ordre aurait été donné officiellement de sortir de sa cachette le drapeau aux trois couleurs qui dormait depuis quatre années en attendant son réveil glorieux ; mission venait en effet d'être confiée à la brave concierge de donner à la précieuse oriflamme le coup de fer des grands jours !... »

Et on en arrive au mardi 29 août, dernier jour de l'occupation de la ville. Dans la matinée les Allemands font sauter leurs camions de l'usine Gaillard et rassemblent tout ce qu'ils peuvent emporter.

Le lendemain, mercredi, les lillebonnais eurent l'heureuse surprise de constater à leur réveil la disparition dans les rues des uniformes allemands. Brognard ajoute que « Vers neuf heures, un soldat isolé apparaît encore rue Gambetta, bientôt suivi de deux autres qui traversent tranquillement la ville en voiture hippomobile... » En fait, les derniers occupants étaient des oubliés qui, volontairement ou non, n'avaient pas suivi le mouvement de retraite. Mercredi est le jour du marché, mais bien peu de monde évidemment...

Mais, ce mercredi 30 août, c'était aussi le jour où nos FFI avaient pu joindre les Anglais et permettre d'éviter ainsi le bombardement de Lillebonne. Sur la porte d'entrée de l'hôpital-provisoire, à l'école Desgenétais, un drapeau tricolore est hissé et la foule applaudit. En même temps, se répand le bruit qu'une patrouille de soldats alliés doit venir à Lillebonne, ce qui n'était que la confirmation de la promesse faite aux FFI, le matin même. « Vers 17h30, apparaît un groupe de plusieurs soldats anglais à bicyclette, encadré par de nombreux cyclistes. Le peloton franco-anglais fait son entrée en ville, défile devant l'hôtel de ville et parcourt les principales rues, vivement acclamé. Et c'est ainsi que s'établit le premier contact de la population de Lillebonne avec les représentants des armées alliées, contact rendu facile grâce aux informations communiquées dans la matinée au commandement.

Le jeudi matin les cloches de l'église carillonnent et très tôt, des groupes de jeunes gens armés parcourent les rues à la recherche de prisonniers. Bientôt rejoints par certains qui se découvrent une âme de résistant... Ce jeudi 31 août évoquait les fêtes nationales d'antan : beaucoup de monde dans les rues et des drapeaux aux fenêtres. »

Le conseil municipal provisoire

Lillebonne libérée, la vie administrative doit reprendre, dans les conditions imposées par le gouvernement. Le préfet désigne les membres du conseil municipal provisoire chargé de gérer la ville, en attendant les élections d'avril-mai 1945, qui désigneront le premier conseil municipal de l'après-guerre. Ce conseil se réunit le 26 octobre 1944. La conduite irréprochable de mon oncle, Me Pleyne, pendant l'occupation de la ville, lui permet d'en faire partie ; il en est le doyen.

Le conseil, sur la proposition de Francis Jarlégan, président du Comité de libération, porte le Dr Trançon maire sortant, à la présidence de ce conseil provisoire.

Le Dr Trançon fait une déclaration dans laquelle il déclare « qu'il veut y voir une approbation de son attitude pendant l'Occupation et un encouragement à continuer la gestion de la ville comme son prédécesseur et lui l'avons gérée jusqu'à ce jour. Il ajoute : Maire de Lillebonne, maintenu en fonctions par le Comité de résistance, agréé par Monsieur le préfet de Seine-Inférieure, et désigné enfin par vous tous, j'adresse à mes collaborateurs d'avant le 30 août, mon souvenir et l'hommage de ma gratitude, pour l'aide qu'ils m'ont toujours donnée. »

A la demande du gouvernement, résistants et représentants de tous les partis politiques figurent dans ce conseil. Le Maire « salue particulièrement les membres du comité des forces intérieures [FFI]. Après leur courageuse attitude aux heures de la libération, il est logique et il est juste qu'ils soient appelés à participer à la gestion de la ville qu'ils ont contribué à sauver. »

Mais le Dr Trançon sait que les partis de gauche sont très actifs et se doute que les prochaines élections de 1945 donneront lieu à une campagne électorale agitée, et il ajoute :

« Nous n'avons pas de politique à faire à la mairie – mais seulement de l'administration. Le général de Gaulle nous le rappelait dans son récent discours. Si toutes les communes de France étaient animées de cet esprit ; que chacune travaille dans sa sphère pour le bien de tous, sans haine, sans envie, nous réaliserons enfin le vœu de tous, ce vœu qui n'est pas le vœu d'un parti – mais le vœu de tous les Français de cœur : une France libre – forte et heureuse. »

L'Écho de Lillebonne rappelle, dans son édition du 17 novembre 1944, que « Pour la première fois depuis quatre ans d'oppression, notre ville, reprenant sa tradition, a célébré l'anniversaire du 11 novembre 1918. La ville avait revêtu sa parure de fête, arborant largement les drapeaux français et alliés.

Samedi dernier, à 9 heures, une messe à la mémoire des morts et victimes militaires et civiles des deux guerres a été célébrée en l'Eglise Notre-Dame de Lillebonne par M. le chanoine Haquet. Parmi l'assistance, par ailleurs très nombreuse, a été remarquée la présence de M. le docteur Trançon, maire, MM. Pleyne [mon oncle] et Bigot, adjoints, les membres du conseil municipal, les anciens combattants.

Les élections municipales de 1945

Les élections se déroulent les 29 avril et 13 mai 1945. Ce sont les premières élections depuis la libération de la France et les premières où les femmes peuvent voter. Le système électoral en vigueur est le système majoritaire à deux tours.

Les élections se déroulent dans une situation politico-sociale difficile. Les prisonniers de guerre ne sont pas tous revenus, comme les déportés du STO, et nous sommes encore dans les règlements de compte qui, à Lillebonne, comme ailleurs, correspondent à l'épuration. La situation économique reste très précaire.

La liste du maire sortant, le Dr Trançon Henri, se présente sous l'étiquette « *Liste d'Entente Républicaine et d'Intérêt Local* ». Elle comporte deux femmes : Mme Chantillon, pâtissière, dont j'appréciais particulièrement les "Éclairs au chocolat" de sa pâtisserie de la rue Gambetta, et Mme Ridet, sage-femme. Artisans et commerçants sont nombreux. On peut la considérer comme une liste de droite.

À gauche, une liste emmenée par le socialiste Francis Jarlégan se présente comme la « *Liste d'Unité Française, Républicaine et Anti-Fasciste constituée sous l'égide du Comité local de libération* ». Elle comporte d'assez nombreux résistants, dont Francis Jarlégan, chef de Libé-Nord, plusieurs « prisonniers libérés ».

La gauche l'emporte etc'est Léon Lefèvre qui est élu maire.

LES PARTIS POLITIQUES

Dès la libération de la ville, les partis politiques reprennent une activité en relation directe avec l'épuration.

Le Parti socialiste S.F.I.O.

Alors que nationalement, c'est le Parti communiste qui va dominer la vie politique de l'Après-guerre, à Lillebonne, en relation directe avec la Résistance locale, c'est le Parti socialiste SFIO qui s'imposera, émanation du mouvement de résistance "Libé-Nord", dont le chef, Francis Jarlégan, président du Comité local de libération nationale (CLLL), domine la vie politique locale. Jarlégan a su réunir dans le CLLL tous les résistants, y compris les membres FFI des combats de la Libération.

Après une première réunion de réorganisation, la section du Parti socialiste S.F.I.O. se réunit le dimanche 12 novembre 1944 et nomme son bureau définitif. Le compte rendu précise que « les membres de la section sont unanimes pour demander une épuration totale et rapide. Ils demandent des sanctions contre les profiteurs de guerre quels qu'ils soient. »

Le parti socialiste organise des réunions, auxquelles participent les responsables de la section havraise, mais aussi des personnalités nationales.

Une réunion publique est organisée le 7 avril 1945, salle Florentin Lebigre, sous la présidence d'honneur du camarade Léon Blum, déporté en Allemagne.

Le camarade Bruguet, du Havre, délégué à la propagande, « dans une vibrante allocution expose avec beaucoup de détails la politique du parti socialiste. Il souligne avec force que l'épuration n'a pas encore atteint les vrais responsables, qui sont toujours en liberté. Au point de vue économique, il demande au nom du parti la nationalisation des grands trusts, en commençant par le crédit, les assurances, les compagnies d'électricité, etc., en préconisant une économie socialisée au lieu d'une économie dirigée. Son exposé, écouté dans un profond silence, s'est terminé à 22 h. »

Bernard Bruguet – futur représentant du syndicat national des instituteurs – était un grand orateur.

Le Parti communiste

À la Libération, une section locale du Parti communiste se réunit à Lillebonne, le 15 octobre 1944. L'information paraît dans *L'Écho de Lillebonne* du 27 octobre. Le compte rendu indique simplement : « Les camarades du parti après avoir constitué leur bureau et discuté de questions diverses ont voté à l'unanimité l'ordre du jour suivant :

- 1° Ont pris l'engagement de venger les morts et leurs prisonniers.
- 2° De faire tous leurs efforts pour le recrutement et la propagande du parti ainsi que de diffuser la presse.
- 3° Demandent le retour immédiat de Maurice Thorez.
- 4° Saluent la vaillante armée rouge qui a tant contribué à notre libération et se séparent aux cris de : Vive Thorez.

Pour une France libre et heureuse. »

Ce compte rendu appelle un certain nombre de commentaires. Aucun nom ! Pas même celui du responsable de la section. Il faut dire qu'il n'y avait pas de groupe de résistants communistes à Lillebonne.

La référence à Maurice Thorez est d'actualité. Quelques jours après cette réunion, le 30 octobre, l'ordonnance amnistiant Thorez, condamné en 1940 à six ans de prison pour désertion, est publiée au Journal officiel, et le 27 novembre 1944, Maurice Thorez, secrétaire général du parti communiste français, rentrait en France. Il fera l'objet d'un véritable culte de

la personnalité, dans toutes les cellules du parti. On voit qu'à Lillebonne, sa place occupe très tôt une grande importance...

FÊTE-DIEU DU 3 JUIN 1945 : CONFLIT ÉGLISE – MAIRIE

L'organisation de la Fête-Dieu du 3 juin 1945 et le refus du maire

Le curé doyen Haquet envisage de renouveler, le 3 juin 1945, l'organisation de la Fête du Saint-Sacrement, dite Fête-Dieu, qui avait eu, le dimanche 16 juillet 1944, un très grand succès, que nous avons largement évoqué.

Il tient à présenter son projet au maire et lui précise « qu'il s'agit d'une procession religieuse, mais qu'il souhaite y associer le culte de la Patrie. » Le maire accepte et, crayon en main, trace l'itinéraire de la procession. Il demande le nombre de reposoirs qui seront élevés sur la place de l'église.

Le 28 mai, le maire fait savoir au curé qu'il interdit la procession et donne les raisons de cette interdiction dans *L'Écho de Lillebonne* du 28 mai : « Le tract que vous avez fait distribuer modifie complètement le caractère de la cérémonie que vous deviez organiser pour le dimanche 3 juin. En effet, d'après notre conversation cette cérémonie devait avoir un caractère essentiellement patriotique puisqu'il s'agissait de fêter la Victoire et nos Prisonniers, Déportés et requis. Or, il apparaît que le véritable but est de rétablir une procession qui n'a plus lieu depuis 40 ans à Lillebonne. » On remarque qu'il veut ignorer la Fête-Dieu du 16 juillet 1944. Il ajoute : « Je suis informé que des manifestations de protestations seraient projetées de façon à troubler l'ordre public au cas où serait réalisé votre projet.

D'autre part, Monsieur le Commissaire de police vient de me donner communication de l'arrêté ci-joint en date du 30 avril 1906 interdisant toute cérémonie religieuse autre que celles du Service des inhumations, au dehors des édifices consacrés au culte.

En conséquence, je vous prie de considérer comme nulle l'autorisation verbale que je vous avais donnée, le sus-dit arrêté n'ayant pas été abrogé. »

Le maire justifie son refus

Quelles raisons le maire avait-il données pour revenir sur son autorisation ? « Afin d'éviter une interprétation erronée ou tendancieuse des faits, M. le Maire informe le Conseil municipal des conditions dans lesquelles il a été amené à refuser au clergé local l'autorisation d'organiser, place Carnot, une manifestation religieuse suivie d'une procession dans les principales rues de la ville. Présentée tout d'abord comme une cérémonie essentiellement patriotique en l'honneur de la Victoire et des Prisonniers, elle avait été autorisée à ce titre. Mais d'un tract distribué dans l'Eglise, il ressort que l'objet principal en était le rétablissement de la procession de la Fête-Dieu, supprimée à Lillebonne depuis 40 ans. Des protestations ou des menaces de contre-manifestation ayant été formulées ; d'autre part, un arrêté municipal pris en 1906, sur la demande du Conseil municipal de l'époque et interdisant sur la voie publique toute cérémonie religieuse autre que les inhumations, ayant été retrouvé dans les archives du Commissariat de police, le devoir du Maire était d'assurer l'ordre, de faire respecter les décisions légalement prises par ses devanciers et non abrogées, par conséquent de faire interdire la cérémonie. Ce qui fut fait.

Le Maire demande au Conseil de décider s'il y a lieu de maintenir ou non le dit arrêté. Au scrutin secret, par 16 oui contre 6 non, ce maintien est décidé. »

Qui était le maire qui avait autorisé la procession ? son nom ne figure dans aucun des courriers adressés au curé-doyen. La question mérite d'être posée, car tout cela se situe au moment où vont se dérouler les premières élections municipales de l'après-guerre, les 29 avril et 13 mai 1945. C'est une liste soutenue par les partis de gauche et le comité local de libération (C.L.L.) qui remporte ces élections. Léon Lefèvre est élu maire et remplace ainsi le Dr

Trançon, élu par le conseil municipal provisoire, dont les membres avaient été désignés par le préfet.

La réponse du curé

La réponse du maire appelle plusieurs remarques. Il veut ignorer la Fête-Dieu de l'année précédente. Il rappelle qu'il n'y a pas eu d'accord écrit. Il prétend que la procession n'était destinée qu'à fêter la Victoire ; sa mauvaise foi est évidente : comment prévoir l'absence de caractère religieux d'une procession organisée par l'Église locale ! Sa référence à l'arrêté de 1906 nous renvoie à la loi concernant la séparation des Églises et de l'État, adoptée le 9 décembre 1905. Elle abroge le régime du concordat de 1801, qui est cependant resté en vigueur en Alsace-Moselle pour des raisons historiques.

Le 6 juin 1945, le curé-doyen Haquet répond au maire dans une lettre qu'il demande à *L'Écho de Lillebonne* de publier, précisant : « Puisque vous vous êtes permis, sans mon autorisation, d'insérer dans le journal la lettre que vous m'adressiez, je prends le droit de faire de même, afin que la population de Lillebonne soit exactement informée. » Il lui rappelle que « pas un instant vous n'avez pu ignorer que j'organisais un acte de culte catholique et public, auquel était invitée une population demeurée fidèle dans son ensemble à l'Église catholique. »

A propos du "tract distribué dans l'église" évoqué par le maire, l'abbé Haquet répond : « Le "tract" (qui n'était en fait qu'une lettre d'invitation adressée à mes paroissiens et aux différents groupements patriotiques) n'a fait que résumer ce qui avait été entendu entre nous. De modification, il n'y en a eu aucune : ce qui avait été décidé par vous et par moi devait être réalisé, rien de plus, rien de moins.

L'ÉPURATION

La Libération, c'est la joie de la liberté retrouvée, et à Lillebonne, comme ailleurs, elle se manifeste par des défilés dans les rues pavoisées, les fenêtres garnies de drapeaux tricolores, etc.

Mais c'est aussi, très tôt, le désir de vengeance et les règlements de comptes. À part un cas de femmes tondues, sur la place de la mairie, le 1^{er} septembre 1944, lendemain du jour de la libération de la ville, Lillebonne ne connut pas l'épuration exécutive, se traduisant par des exécutions sommaires, avant que les cours de justice et chambres civiles ne soient créées.

Organisation de l'épuration judiciaire

Les Cours de justice sont des tribunaux créés par l'ordonnance du 26 juin 1944 afin de pratiquer l'épuration des collaborateurs. C'est une juridiction pénale, qui fonctionne à la manière d'une cour d'assises de l'époque, c'est-à-dire sans aucun appel possible.

Elle possède une chambre spéciale, la chambre civile, afin de juger les collaborateurs dont les actions ne sont pas punissables pénalement. Elle met les condamnés en état d'indignité nationale, et les punit de dégradation nationale.

Lillebonne étant dans l'arrondissement du Havre, c'est au Palais de justice de cette ville, que les collaborateurs seront traduits.

Dans *L'Echo de Lillebonne* du 22 décembre 1944, sous le titre « Indignité Nationale », on peut lire : « Mardi dernier a eu lieu au Havre la première session de la Cour Civile. De nombreux accusés ont été reconnus coupables du crime d'indignité nationale.

D'après le J.O. du 28 août 1944, publié à Alger, l'article 9 sur l'indignité nationale comporte :

1° La privation des droits de vote, d'élection, d'éligibilité, et en général de tous droits civils, et politiques, et du droit de porter aucune décoration.

2° La destitution et l'exclusion de toutes fonctions, emplois, offices publics et corps constitués.

3° La perte de tous grades dans l'armée de terre, de mer et d'air.

Une Commission départementale d'épuration est créée. Elle siège à la préfecture de Rouen et reçoit les rapports et pétitions. Dans un "Avis" qu'elle publie dans *L'Écho de Lillebonne*, elle considère, sur un ton impressionnant, « qu'il est du devoir de chacun de témoigner contre les fauteurs, et elle demande instamment à tous ceux qui ont connaissance des faits répréhensibles survenus pendant l'occupation allemande de vouloir bien se mettre en rapport avec elle.

Patriotes normands, la bonne marche de l'Épuration si ardemment souhaitée ne dépend que de vous. » Et elle conclut : « Envoyez vos rapports et pétitions à la Commission d'épuration de la préfecture, rue de Fontenelle à Rouen. » Elle prend le son d'ajouter que « les rapports et pétitions doivent être établis en double exemplaire, signés, et comporter lisiblement le nom et l'adresse des signataires. »

Le journal publie régulièrement les noms des jurés de Lillebonne, désignés pour siéger à la Cour de justice et à la Cour civile, presque toujours des résistants.

La chasse aux collaborateurs

Le groupe des résistants F.F.I. de Lillebonne s'implique dans l'épuration locale. Dans *L'Echo de Lillebonne* du 29 septembre 1944, « il fait connaître que les personnes ayant eu à se plaindre des cultivateurs qui leur auraient vendu du beurre ou des œufs ou de la viande à des prix exagérés, et qui auraient ainsi profité de la misère pendant l'occupation, sont priés d'en faire la déclaration écrite et signée, et de la déposer dans la boîte aux lettres F.F.I. à la

Maire de Lillebonne. » Et on croit bon d'ajouter : « Il est du devoir de chaque bon Français de ne pas laisser les profiteurs impunis ».

Faisant suite à la réunion de sa section, le dimanche 12 novembre 1944, les membres du Parti socialiste SFIO sont unanimes pour demander une épuration totale et rapide. Ils demandent des sanctions contre les profiteurs de guerre quels qu'ils soient.

L'obligation de faire une déclaration écrite et signée lisiblement est une mention indispensable, car les dénonciations anonymes se multiplient, au point que le commissaire de police de Lillebonne doit faire paraître un "Avis" dans la presse locale :

« Le commissaire de Police communique :

Les dossiers constitués dans le domaine de l'épuration doivent trop fréquemment être transmis sans preuves convaincantes aux juridictions chargées de prononcer les sanctions contre les mauvais français qui se sont signalés pendant l'occupation allemande à la réprobation publique.

La rumeur publique a accusé notamment de nombreux commerçants d'avoir entretenu avec l'ennemi des rapports volontaires, mais très peu de déclarations probantes ont confirmé cette rumeur, qui, maintenant va exprimer l'étonnement de nombreux autres. »

Dans *L'Écho de Lillebonne* du 27 octobre 1944, un article « l'Épuration à Lillebonne » publie une longue liste de condamnés, mais ajoute, sous le titre « DE BONS FRANÇAIS » :

« Nous publions avec plaisir quelques noms de bons cultivateurs de la région qui nous sont signalés comme ayant vendu leurs produits aux prix des taxes pendant la guerre »

Lillebonne est une petite ville entourée de bourgs ruraux dont certains cultivateurs ont profité des conditions particulières de cette période. On retrouvera leurs noms dans la presse locales. Certaines sanctions sont lourdes. La Cour de Justice annonce que : « Profiteur de guerre, D. René, marchand de bestiaux à Auberville-la-Campagne, inculpé de marché noir et de fourniture à la Kiegsmarine [marine allemande] a été condamné à 5 ans d'indignité nationale, à la dégradation française, à la confiscation de sa fortune jusqu'à concurrence de 500 000 francs, aux frais et dépens. »

La Chambre Civique annonce que : « S. Gaston, cultivateur à Lintot, a été condamné pour commerce volontaire avec l'ennemi, à la confiscation de sa fortune jusqu'à concurrence de 500 000 frs, aux frais et dépens, à 10 ans d'indignité nationale et à la dégradation française. »

Condamnation des collaborationnistes

Grâce à *L'Écho de Lillebonne*, nous disposons de nombreuses informations, notamment sur les procès et condamnations des membres des partis collaborationnistes, mais aussi des membres des "Amis du Maréchal", certains engagés au-delà du simple pétainisme.

Nous avons étudié en détail les membres des partis "collaborationnistes". partisans d'une collaboration active avec l'Allemagne. Leurs responsables, lorsqu'ils ne seront pas en fuite, feront l'objet d'une arrestation et seront présentés devant la Cour de Justice, dans le cadre de l'épuration.

Richard Eliasson

Richard Eliasson fut le Lillebonnais le plus impliqué dans la collaboration, chef départemental du Rassemblement National Populaire (R.N.P.) de Marcel Déat. Il resta fidèle au parti et à son président jusqu'à la fin de l'Occupation. Le succès de son activité se traduit par le nombre important des membres du R.N.P. parmi les sanctionnés de l'épuration. Il sut s'enfuir à temps avant l'arrivée des Alliés. Il ne pouvait qu'être condamné à mort, par contumace, par la Cour civique du Havre, le 18 juin 1945. Ajoutons la confiscation de sa fortune jusqu'à concurrence de 500 000 frs (env. 6 600 € de 2020).

Mme Moro, garagiste, membre du R.N.P., condamnée à la dégradation nationale par la Chambre civique du Havre, le 6 juin 1945 ;

Mme Martin, boulanger, membre du R.N.P. est condamnée à 5 ans d'indignité nationale, à la dégradation française et à l'interdiction de réapparaître à Lillebonne.

Bernard Lepetit

Gravenchonnois, Bernard Lepetit, 34 ans, n'a pas attendu l'Occupation pour adhérer au parti fasciste du Parti Populaire Français (PPF) de Jacques Doriot : il y adhéra dès 1937 et continua d'y adhérer pendant l'Occupation. Son dossier d'épuration est long et très détaillé :

« Il joua un rôle important comme correspondant délégué au siège de Rouen. Il distribuait des tracts et se livrait à une activité propagandiste.

En mai 1944, il contracta un engagement dans le Comité de la paix sociale, organisme allemand de recherche des travailleurs français. Après avoir reçu des Allemands une légère instruction militaire, Lepetit fut affecté au service chargé des recherches de réfractaires à la demande de diverses firmes françaises et allemandes, qui envoyaient des listes d'ouvriers déserteurs de leurs chantiers. Les ordres de recherche visant les réfractaires étaient tapés à la machine à écrire par Lepetit et signés par l'Allemand Stroebel qui les adressait au groupe français du PPF ainsi qu'à d'autres groupes collaborationnistes.

Lepetit recevait pour son travail un traitement de 4.900 frs par mois.

La Cour le condamne 5 ans de travaux forcés, à la dégradation nationale et à la confiscation de sa fortune jusqu'à 10.000 frs. »

On est en droit d'être étonné par la faiblesse de la sanction. Les étonnements ne manquent pas, à ce sujet : fermeture du café de Mme Marie A. pendant trois mois, alors que pour le Café POSTIF qui servait d'office de placement allemand pour le recrutement pour l'Allemagne pendant toute la durée de l'Occupation : Absent de l'épuration... semble-t-il..

Pierre Petit

Fondateur de la section locale du P.P.F. en décembre 1942. Pierre Petit habite à Lillebonne, rue Fauquet-Lemaistre. Il organise quelques réunions du parti, Salle Saint-Louis. Il signe « Le responsable de la section de Lillebonne », sans indication de son patronyme. Il devrait se trouver dans cette liste des épurés, avec le détail des sanctions, mais nous n'avons pas trouvé son nom dans la liste des sanctionnés.

Jean Dupont⁴⁰

Jean Dupont, né le 5 mai 1921, au Havre, fut instituteur intérimaire. Nommé à l'école de Notre-Dame-de-Gravenchon, en janvier 1941. Il est arrêté le 8 juin 1941, par la Gestapo, pour activités antiallemandes (avec des élèves du lycée de garçons du Havre). Il est condamné à six mois de prison, à Paris, à la prison de la Santé. Libéré, il est nommé le 5 janvier 1942, à l'école d'Épretot (S.M.). Il adhère aux JNP du Havre et devient délégué cantonal de l'organisme pétainiste du Secrétariat de l'Information. Il est nommé à Lillebonne, à la rentrée scolaire 1943, l'école Glatigny, Il enseigne en classe de CM1, dont je suis un des élèves. En 1943, il s'engage dans la Milice, et, sous cette inculpation, est arrêté au Havre, le 5 octobre

⁴⁰ Jean Dupont fut mon instituteur à Lillebonne, à l'école Albert Glatigny, en classe de Cours moyen 1 (année scolaire 1943-1944). Je le présente dans mon livre mémoriel *Mon exode de juin 40*, OREP éditions, Bayeux, 2017.

1944. Jugé au tribunal du Havre, il est condamné, le 4 avril 1945, à la Dégradation nationale pendant 5 ans.

Noël Cornu

Jeune Lillebonnais plein d'avenir, étudiant en pharmacie, Noël Cornu adhéra au P.P.F. de Jacques Doriot, en octobre 1942, à 21 ans. Le 20 juin 1944, répondant à l'appel de Joseph Darnand, secrétaire d'Etat à l'intérieur, il contracte un engagement dans les francs-gardes de la Milice. Il est caserné à Reuilly, puis à Paris, employé à monter la garde près des différents ministères.

Au mois d'août, il accepte de partir en Allemagne et est versé d'office dans les Waffen SS. Le 10 avril 1945, il déserte, passe en Italie, puis en France, où il est arrêté le 18 mai.

La Cour le condamne à 10 ans de travaux forcés, à la dégradation nationale et à la confiscation de sa fortune jusqu'à concurrence de 500 000 frs.

Nous incluons dans cette catégorie les membres d'un parti collaborationniste :

M. Nuisement Marcel, indignité nationale à vie et expulsion de N.D. de Gravenchon ; son fils, Bernard, 20 ans d'indignité nationale et expulsion de N.D. de Gravenchon.

M. Morisse est condamné à 5 ans d'indignité nationale et de dégradation française.

Certains sont condamnés à la résidence surveillée ou à un internement administratif. Il s'agit souvent de ceux qui ont manifesté de la sympathie pour la collaboration, sans engagement dans un parti. Leurs noms apparaissent régulièrement dans *L'Écho de Lillebonne*. On y trouve aussi les Avis de Mise sous séquestre des Maisons de commerce des condamnés « jusqu'à la décision que prendra le tribunal spécial ».

“Les Amis du Maréchal”

De nombreux “Amis du Maréchal” figurent parmi les sanctionnés de l'épuration, reflet de l'importance de ce mouvement à Lillebonne, Mais nous avons pris le parti de les évoquer à part. La disparité dans l'implication dans la collaboration, la présentation que nous avons faite de ce mouvement, nous a incité à faire ce choix.

En ce qui les concerne, la sanction est en général un « internement administratif » ou une « mise en résidence surveillée à domicile », contrainte qui n'est pas sans importance.

En janvier 1945, le sous-préfet du Havre, « pour le Préfet délégué », adresse au maire de Lillebonne deux lettres concernant deux d'entre eux : M. Dufresne, greffier de la Justice de Paix de Lillebonne, et Mme Lainey, pharmacienne, place Carnot à Lillebonne⁴¹. Cela se situe peut-être dans le cadre d'une directive ministérielle concernant la vérification du respect des sanctions qui leur ont été imposées.

M. Dufresne, greffier, ami de mon oncle, Me Pleynet, juge de Paix de Lillebonne, fait l'objet de la lettre au maire du 13 janvier 1945. Ce suivi particulier peut surprendre. S'il a fait partie des “Amis du Maréchal”, on ne trouve jamais son nom parmi les responsables du mouvement, ni dans les articles de *L'Écho de Lillebonne*.

« M. DUFRESNE, greffier de la Justice de Paix de Lillebonne, en résidence surveillée à domicile, comme ayant appartenu aux “Amis du Maréchal” et fait une propagande intense en faveur du gouvernement de Vichy.

Il importe peu que cette mesure entraîne ou non la cessation de ses fonctions de greffier. Je vous demanderais de veiller à ce que la mesure de mise en résidence surveillée soit respectée. »

⁴¹ Archives municipales de Lillebonne.

M. Dufresne, habitait une belle propriété, qui avait été retenue pour héberger un officier de l'armée allemande, lors de l'installation des autorités d'occupation, en 1940. Nous avons évoqué cette opération, à propos d'un passage au 20 rue Kinkerville, au domicile de mon oncle, dont la maison n'avait pas été retenue. On disait que les relations des Dufresne avec cet officier étaient excellentes... Cet élément a-t-il pu intervenir ? L'épuration C'est aussi l'époque des dénonciations anonymes ; nous avons évoqué la note du commissaire de police dans la presse locale, à ce sujet.

Mme Lainey, épouse du fondateur de la section locale des "Amis du Maréchal", était elle-même membre du mouvement. Pharmacienne, elle gère maintenant seule la pharmacie depuis le décès accidentel de son mari, le 6 juillet 1942. Dans sa lettre au maire, du 19 janvier 1945, le sous-préfet écrit « qu'elle déclare être dans l'obligation de se déplacer pour assurer le réapprovisionnement de sa pharmacie ». Cette déclaration n'a rien d'étonnant. Pourtant le sous-préfet écrit : « *Je vous prie de m'indiquer d'urgence s'il est exact que Mme LAINEY gère la pharmacie de son mari depuis le décès de celui-ci, et si la mesure qui la frappe est de nature à compromettre le bon fonctionnement de cette officine, au détriment de la population de Lillebonne, en l'absence d'un préparateur qualifié pour la remplacer.* »

M. Lainey, engagé dans une fidélité sans faille à Pétain et au régime de Vichy, aurait eu à rendre des comptes, lors de l'épuration, mais fallait-il, à propos de son épouse, aller jusqu'à exiger une « réponse urgente ». ?

CONCLUSION

Cette période de l'histoire de France, que l'on a parfois qualifiée, à juste titre, des « Années noires », fut, à Lillebonne, comme dans d'autres petites villes de France, enfouie dans la mémoire collective de la cité. L'historiographie de la question se résume aux quelques pages, très précieuses, de Jean Serin. On a préféré oublier la fuite de la population lors de l'exode de juin 1940, édiles et médecins compris, la ville sans administration et sans police.

Les Lillebonnais n'était pas dupes des informations diffusées par *Le Progrès de Lillebonne*, sous le contrôle de la *Kommandantur*. Les appels et les nombreux avantages, que leur apportait un travail dans les usines en Allemagne les laissaient indifférents, comme les propositions d'engagement dans la Waffen SS, pour participer à la construction d'une Europe nouvelle.

L'histoire de l'Occupation concernait trop de personnalités locales connues, certaines très appréciées de la population. Le mouvement des "Amis du Maréchal" est à cet égard représentatif des nombreuses familles, très marquées par les outrances de l'épuration.

La mémoire officielle de l'après-guerre, d'une France « unanimement résistante », ne pouvait pas être acceptée à Lillebonne, où les nombreux mouvements collaborationnistes multipliaient les réunions à la salle Saint-Louis, largement annoncées par *Le Progrès de Lillebonne*. De nombreux Lillebonnais ont retenu le nom du collaborationniste Richard Eliasson, responsable du RNP, provocateur au point de placer dans sa devanture de magasin de meubles, le cercueil en bois que lui avait envoyé le menuisier Elisée Gomont

Lors de l'épuration, les multiples communications, dans *L'Écho de Lillebonne*, des noms des personnes condamnées pour collaboration, au Tribunal du Havre, patronyme indiqué, n'ont fait qu'alimenter un climat délétère. On s'étonnait de l'absence de certains, alors que l'on donnait le nom de cultivateurs qui vendaient beurre, œufs, et volailles. à des prix exagérés..

En revanche, l'attitude exemplaire de l'église de Lillebonne, se démarquant d'une église de France très favorable au gouvernement de Vichy, est ignorée, y compris l'arrestation du

chanoine Delalandre, par les autorités nazies, pour son sermon du 15 août 1941, en l'église de Lillebonne.

En conclusion, on peut reprendre la formule de l'historien Henry Rousso : « Vichy, un passé qui ne passe pas »...

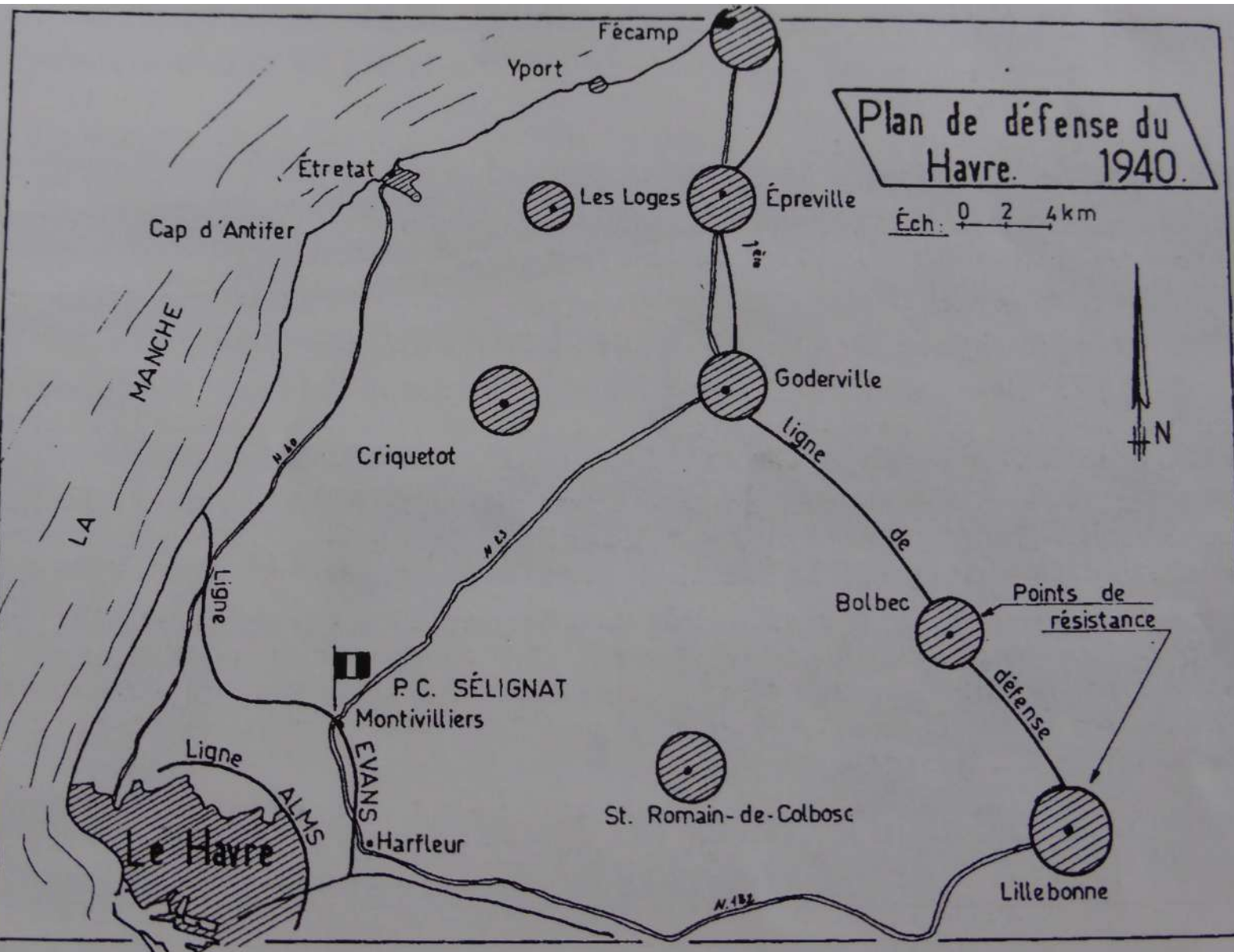
Table des matières

| | |
|--|----|
| AVERTISSEMENT | 1 |
| AVANT-PROPOS | 1 |
| LILLEBONNE AVANT LA GUERRE..... | 2 |
| L'entre-deux-guerres..... | 2 |
| Une vie politique agitée | 2 |
| « Le Front populaire » | 3 |
| « Vers la guerre » | 4 |
| 3 SEPTEMBRE 1939 : C'EST LA GUERRE | 7 |
| L'organisation de la défense du Pays de Caux..... | 7 |
| La débâcle de l'armée française | 8 |
| JUIN 1940 : L'EXODE..... | 9 |
| « Ils arrivent ! » | 9 |
| C'est l'exode | 9 |
| 1940 - 1941 : LES DÉBUTS DE L'OCCUPATION À LILLEBONNE | 11 |
| La vie quotidienne..... | 11 |
| Annie Ernaux | 13 |
| LES AMIS DU MARÉCHAL | 14 |
| Les pétainistes lillebonnais | 14 |
| Le Secours national et les Équipes nationales..... | 15 |
| La conférence du docteur Got | 15 |
| Temps fort et dérive de la section lillebonnaise des Amis du Maréchal..... | 16 |
| 1942 – 1944 : LA VIE QUOTIDIENNE | 18 |
| L'accueil des jeunes réfugiés havrais..... | 18 |
| La Feldkommandantur de Rouen et la lumière bleue | 18 |
| Une Ortskommandantur peu rigoureuse | 18 |
| LES DISTRACTIONS..... | 19 |
| Le cinéma L'Atlantide | 19 |
| Le stade du Toupin..... | 19 |
| Gourmandise et restrictions..... | 19 |
| LES PARTIS COLLABORATIONNISTES | 20 |
| Le francisme de Marcel Bucard | 20 |
| La Légion des Volontaires Français (L.V.F.) | 21 |
| Le Parti populaire français (PPF) de Jacques Doriot..... | 21 |
| Richard Eliasson et le Rassemblement national populaire (RNP)..... | 22 |
| Le Front social du travail (FST) à Lillebonne..... | 24 |
| Le Comité ouvrier de secours immédiat (COSI)..... | 24 |
| Un Appel à la Population du Groupe "Collaboration"..... | 25 |
| DESTINATION : L'ALLEMAGNE | 27 |
| La Relève | 27 |
| Les Lillebonnais et le Service du travail obligatoire (STO) | 28 |
| La Waffen-S.S..... | 31 |
| L'ÉGLISE DE LILLEBONNE SOUS L'OCCUPATION | 33 |

| | |
|---|----|
| L'Église de France dans la France de Vichy..... | 33 |
| L'église de Lillebonne en résistance ? | 33 |
| La Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC) au parcours lillebonnais insolite..... | 35 |
| L'ANTISÉMITISME À LILLEBONNE | 37 |
| Le cas Rosenberg | 37 |
| Le Progrès de Lillebonne, relais de l'occupant et du gouvernement de Vichy..... | 39 |
| LES RÉSISTANTS | 41 |
| Les socialistes de "Libération – Nord" | 41 |
| Les Forces Françaises de l'Intérieur (FFI) | 41 |
| Le drapeau tricolore du 11 novembre 1943 | 41 |
| Le Front National | 42 |
| 1944 : LA FIN DE L'OCCUPATION | 43 |
| Juin 1944 : le climat s'alourdit..... | 43 |
| Abris et tranchées contre les bombardements | 43 |
| L'accueil des réfugiés havrais | 44 |
| Les asperges de Rommel..... | 44 |
| LES COMBATS DE LA LIBÉRATION..... | 45 |
| Des groupes de résistants au-devant des libérateurs | 45 |
| L'armée allemande en débandade | 45 |
| LILLEBONNE EST LIBÉRÉE | 47 |
| Le conseil municipal provisoire | 47 |
| Les élections municipales de 1945..... | 48 |
| LES PARTIS POLITIQUES | 49 |
| Le Parti socialiste S.F.I.O. | 49 |
| Le Parti communiste | 49 |
| FÊTE-DIEU DU 3 JUIN 1945 : CONFLIT ÉGLISE – MAIRIE..... | 51 |
| L'organisation de la Fête-Dieu du 3 juin 1945 et le refus du maire | 51 |
| Le maire justifie son refus..... | 51 |
| La réponse du curé | 52 |
| L'ÉPURATION | 53 |
| Organisation de l'épuration judiciaire..... | 53 |
| La chasse aux collaborateurs..... | 53 |
| Condamnation des collaborationnistes..... | 54 |
| "Les Amis du Maréchal"..... | 56 |
| CONCLUSION | 57 |

Plan de défense du Havre. 1940.

Éch: 0 2 4 km



Cap d'Antifer

Fécamp

Yport

Etretat

Les Loges

Épreville

Goderville

Criquetot

Bolbec

Points de résistance

P.C. SÉLIGNAT
Montivilliers

St. Romain-de-Colbosc

EVANS

Harfleur

Lillebonne

Le Havre

LA MANCHE

Ligne

Ligne ALMS

ligne

de

défense

N. 132



**SECRETARIAT GENERAL
DE LA JEUNESSE**

EQUIPES

NATIONALES

2296



LE FRANCISME

Comité de diffusion de Lillebonne

Le Samedi 4 Juillet 1942

à 20 heures

Salle St-Louis, rue Rinkerville

Réunion d'information

au cours de laquelle les camarades CAUDMONT, inspecteur général à l'Action Sociale, et LEFEBVRE, délégué local, développeront le programme de la Révolution Socialiste.

ENTRÉE LIBRE

Légion des Volontaires Français antibolcheviques

On nous communique :

Les personnes de Lillebonne et des environs désirant : soit se renseigner, soit s'inscrire en vue d'un engagement ou d'un enrôlement ultérieur dans la Légion des volontaires français antibolcheviques, doivent se présenter, *munis de leurs livrets militaires*, les mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 17 à 19 h., à la permanence du Francisme, 20 rue Edmond-Pigoreau, Lillebonne.

Il ne sera répondu qu'aux lettres auxquelles un timbre de réponse sera joint.

Parti Populaire Français

(Chef : Jacques DOROT)

La section de Lillebonne invite la population à venir en grand nombre à la réunion d'information qui se tiendra le dimanche 13 septembre, à 15 h., salle St-Louis, rue Kinkerville.

Ouvriers, paysans, commerçants et bourgeois doivent connaître la position du P.P.F. devant les problèmes de l'heure.

La section de Lillebonne.

Hitleyunge Quetz

Ein Film
vom
Opfergeist
der
deutschen
Jugend

www.germanfilms.net



Protectorat: Reichsjugendführer Baldur von Schirach

Drehbuch: E. A. Schönbauer und R. E. Löffler

Darsteller: Heinrich George - Hermann Spielmann

Claus Clausen - Eitraid Richter - Berta Drews - Karl Malzner

Herstellungsgruppe: Karl Ritter

Spielleitung: Hans Steinhoff

Trieb

« Il est temps de mettre un terme à ces raptus de notre Empire et de répondre coup pour coup aux agresseurs anglo-saxons.

« La France ne peut assurer, elle-même, la défense de ses territoires d'outre-mer qu'en entrant résolument dans la voie de la collaboration européenne.

« Elle doit manifester par son attitude qu'elle a fait un choix définitif entre le bloc russo-anglo-saxon qui prépare la bolchevisation du monde et le groupe des nations qui luttent pour l'instauration d'une société renouée où règnera la paix et la justice sociale.

« Elle doit participer à son rang à l'édification d'un continent uni.

« Entre les forces du judéo-capitalisme, alliées au marxisme et celles du jeune socialisme européen, aucun Français qui désire sincèrement voir son pays reprendre sa place traditionnelle dans le monde ne peut et ne doit hésiter.

« Tous unis autour du maréchal Pétain et de M. Pierre Laval, travaillons d'un même cœur, à faire triompher une politique véritablement française, une politique de force et d'honneur.

Rouen, le 22 mai 1942.

Pour le Groupe « Collaboration »,

ROBIN DE MORHERY, président,

Pour le Parti Populaire Français,

Alain Baron, inspecteur régional,

Pour la Légion des Volontaires Français,

Le délégué régional, H. TASSEL,

Pour le mouvement « Les Amis du Maréchal »,

Le secrétaire général du Comité Central,

DURAME,

Pour le Rassemblement National Populaire,

ROSQUIN, délégué.

BIEN PAYE et belles économies.

BIEN NOURRI à sa faim.

BIEN CHAUFFE en hiver.

LIBERTE ENTIERE

comme avant la guerre.

BONHEUR AU FOYER

plus qu'auparavant.

dans toutes les professions, hommes et femmes. 100.000 ouvriers dont 5.000 de la Seine-Inf. en font la preuve. Le Crédit Lyonnais a versé dans ce département plus de 5.000.000 de fr. transmis par les ouvriers à leurs familles.

S'adresser à l'Office de Placement Allemand :

BOLBEC

Hôtel de l'Europe, place Carnot, le *mardi*
de 14 h. 30 à 17 h.

LILLEBONNE

Café Pontif, 14, rue Guillaume-le-Con-
uérant, le *mercredi* de 14 h. 30 à 17 h.

GRATIFICATION de

1.000 fr.

**d'indemnité en plus de
l'allocation familiale**
TOUTS DEUX NON REMBOURSABLES
de huit semaines

Voyage gratuit. — Choix des villes.
Avance de 120 cigarettes

NOS PLACES BIEN REMUNERÉES
POUR TOUS

— Bonne nourriture :: Economies —
Se renseigner au Délégué du Reich
et au Délégué du Gouvernement
Français.

OFFICE DE PLACEMENT ALLEMAND
Cafe Pontif, 14, rue Guillaume-le-
Conquérant, Lillebonne, tous les
mercredis, de 15 à 18 h. 30.

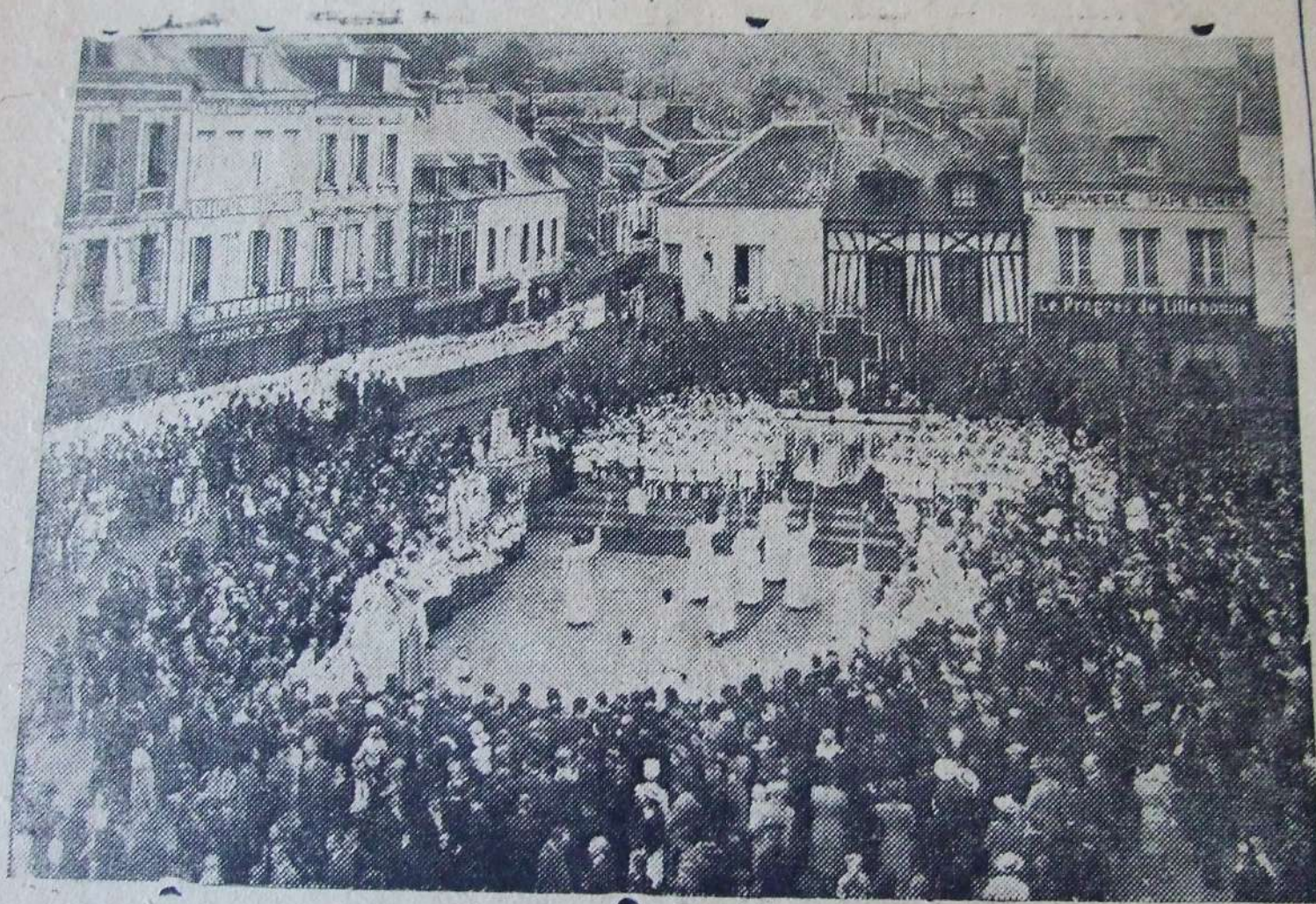
N.-D.-de-Gravenchon, tous les
mercredis de 14 à 15 heures, à la
mairie.

1, rue Thiers, Bolbec, tous les jours.

Le Havre, 117, brd. François-1^{er},
196, rue Aristide Briand.



LA FETE-DIEU A LILLEBONNE



-- PHOTOS RIDEL — LILLEBONNE --

Après une interruption...

